



Inventaire historique de sites industriels du département de Paris (75) en 2008

Rapport final

BRGM/RP-55177-FR
novembre 2008



STIIC



APUR



Inventaire historique de sites industriels du département de Paris (75) en 2008

Rapport final

BRGM/RP-55177-FR
novembre 2008

Étude réalisée dans le cadre du projet de Service public du BRGM 2005-IDF-75

G. Faury



STIIC

Vérificateur :

Nom : L. CALLIER

Date :

Signature :

Approbateur :

Nom : M. LE NIR

Date :

Signature :

En l'absence de signature, notamment pour les rapports diffusés en version numérique, l'original signé est disponible aux Archives du BRGM.

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.



APUR



Mots-clés : Sites industriels, Paris, Île-de-France, Inventaire historique, Basias, Base de données d'anciens sites industriels et des activités de service, Environnement.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Faury G. (2008) - Inventaire historique de sites industriels du département de Paris (75) en 2008. Rapport final. BRGM/RP-55177-FR, 57 p., 12 fig., 4 tabl., 1 cédérom.

Synthèse

Entrepris à la demande du ministère chargé de l'Écologie, l'inventaire historique des sites industriels du département de Paris a été réalisé par le BRGM dans le cadre de sa mission de Service public.

Les cofinancements sont apportés conjointement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'ADEME, le BRGM et l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme, par sa contribution technique). D'autres organismes participent activement à ce projet tels que la Préfecture de Paris avec le STIIC (Service Interdépartemental d'Inspection des Installations Classées), le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Le comité de pilotage encadre, sous l'égide de la DRIRE Île-de-France, le travail du BRGM, opérateur.

L'opération, décidée le 2 juin 2004, a commencé réellement en 2005 par des recherches bibliographiques, des consultations... L'inventaire suit la méthode nationale publiée en 1996 par l'ADEME. Les informations acquises sont conservées dans la base de données Basias (Base des anciens sites industriels et activités de service). Les fiches de sites sont renseignées par de nombreuses informations. La raison sociale et l'adresse, la succession des différentes activités sur un même lieu, les produits stockés ou fabriqués sont enregistrés ainsi que l'état d'activité des établissements ou les aménagements réalisés. Les coordonnées géographiques (X, Y en Lambert II étendu) et le contexte environnemental complètent la base.

Selon les conventions signées, l'inventaire, essentiellement basé sur l'utilisation des fiches de données synthétiques du CNAM et des données numériques de la Préfecture, a été revu à la hausse en 2007 avec une prévision de 5 400 sites.

Pendant près de deux siècles, les activités industrielles sont connues pour avoir été réparties sur tout le territoire du département de Paris qui occupe une superficie de 105 km² et compte plus de 2 166 000 habitants, avec une densité de 20 628 hab./km².

Cependant l'inventaire présenté en 2008, avec 6 863 sites Basias montre non seulement plus de 1 400 sites supplémentaires, mais également une lacune d'information.

Cette lacune ou plus exactement l'absence d'une série bien définie de dossiers, correspondant à une période évaluée à 50 années dans Basias et concernant des installations classées mises en service et fermées au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, pourrait probablement selon quelques pistes proposées dans le texte, être ultérieurement au moins partiellement comblée.

À Paris, les tâches suivantes ont été réalisées jusqu'en septembre 2008 :

- recherches documentaires sur différentes sources par le BRGM ;
- consultation des fiches du CNAM et de la base Installations Classées - juin 2005 de la préfecture, analyse et saisie dans la base Basias ;

- dépouillement de dossiers d'installations déclassées et saisie ;
- localisation et recherche des coordonnées géographiques X Y par l'APUR ;
- consultation de la mairie centrale de Paris ;
- recherche et instruction des critères environnementaux.

Les résultats de la consultation de la mairie centrale de Paris sont parvenus à Basias alors que ce rapport était terminé. Il n'a pas été jugé utile de faire ressortir dans ce texte les différentes modifications à effectuer dans la base, à l'exception du chapitre de Réaménagement, qui a été refondu.

L'inventaire des sites Basias et le Préambule mis à jour seront communiqués en décembre 2008 aux cofinanceurs, puis affichés sur Internet.

Avertissement

Le recensement des sites industriels est basé sur diverses sources documentaires concernant essentiellement les installations classées dont les dossiers originaux sont disponibles à la Préfecture ou conservés dans des archives.

Compte tenu des limites de la méthodologie et les réserves exprimées à propos de l'absence de certaines sources documentaires, cet inventaire ne peut absolument pas être considéré comme exhaustif. Les résultats sont valables au vu des documents consultés au moment de l'étude et sont sujets à évolution en fonction des mises à jour qui pourraient être envisagées ultérieurement.

Les informations relatives aux sites industriels recensés sont conservées dans Basias qui est la base nationale des anciens sites industriels et des activités de service. Cette base, gérée par le BRGM, a été déclarée à la CNIL (Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés) en septembre 1998.

L'inscription d'un site dans Basias ne préjuge pas d'une pollution à son endroit.

Sommaire

1. Introduction.....	11
2. La politique nationale de l'inventaire et le comité régional de pilotage.....	13
2.1. LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INVENTAIRE DES SITES INDUSTRIELS	13
2.2. LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE	13
3. Cadrage et méthodologie de l'inventaire de Paris	15
4. Sources documentaires.....	19
4.1. LE CONTEXTE PARTICULIER DE L'INVENTAIRE DE PARIS	19
4.2. DEPUIS 1806 À PARIS, ENQUÊTES COMMODO ET INCOMMODO.....	20
4.3. RÉPARTITION DES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES	20
4.4. DONNÉES ANCIENNES TRAITÉES PAR LE CNAM/CDHTE, 1818-1958 ..	21
4.5. FICHIERS ET DOSSIERS DU STIIC, 1950-2005.....	23
4.5.1. Les années 1950 : le fichier thématique des installations du STIIC	23
4.5.2. Les années 1980 : rangements au STIIC et déménagements	24
4.5.3. L'informatisation en 1998 et la fin du rattrapage en septembre 2005	24
4.6. DOSSIERS PERDUS EN 1980 : I.C. EN CESSATION ENTRE 1950-1980 ..	25
4.6.1. Recherche des pistes des dossiers à verser aux archives, série W	25
4.6.2. Les pistes perdues des installations fermées entre 1950 et 1980	26
4.7. Y-A-T-IL ENCORE DES TÉMOINS EN 2008 ?.....	27
4.8. SITES INDUSTRIELS DISPONIBLES, SAISIS OU NON DANS BASIAS	27
4.8.1. Dossiers des obsolètes (1980-1998) disponibles, mais non saisis.....	27
4.8.2. Dossiers des transformateurs à pyralène	28
4.8.3. Imprimeurs connus par les cartes des Éd. Géogr. Professionnelles ...	29
4.8.4. Installations en activité, déclassées d'Ordre Général, dites OG	29
4.8.5. Documents de travail ou autres dossiers d'installations	30
4.9. ARCHIVES ET MUSÉE DE LA PRÉFECTURE	30
4.10. ARCHIVES DE PARIS : PAS D'INSTALLATIONS DANS LA SÉRIE W	30

4.11. BASOL, BASE DES SITES ET SOLS POLLUÉS.....	31
4.12. DONNÉES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 1992-1999.....	31
4.13. ENQUÊTE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE PARIS EN 2008	32
5. Georéférencement et contexte environnemental.....	33
5.1. GÉOREFERENCEMENT ET TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'APUR	33
5.1.1. Information technique et niveaux de précision	34
5.1.2. Les coordonnées X et Y des imprimeurs inventoriés dans EGP.....	34
5.2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE.....	35
5.3. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE	36
6. Activités industrielles recensées dans le département de Paris	41
6.1. PÉRIODE COUVERTE ENTRE 1818-2005, AVEC UNE LACUNE	41
6.1.1. Installations non datées : 01/01/1111 ou 11/11/1998.....	41
6.1.2. Date du 11/11/1998 : date remarquable de constat d'activité	41
6.1.3. Peut-on réduire l'intervalle de la lacune partielle de 1950-1998 ?.....	42
6.2. GROUPES D'ACTIVITÉ SEI.....	42
6.3. RÉPARTITION DES SITES INDUSTRIELS PAR ARRONDISSEMENT	43
6.4. ÉTAT D'ACTIVITÉ DES SITES BASIAS	44
6.5. RÉPARTITION THÉMATIQUE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES	45
7. Réaménagement des sites recensés dans le département de Paris	49
7.1. RÉAMENAGEMENT CONNU DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS.....	49
8. Conclusion	51
9. Mise à disposition des données et liste des abréviations utilisées.....	53
9.1. MISE À DISPOSITION DES DONNÉES	53
9.2. LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	54
10. Webographie et bibliographie.....	55
10.1. SITES INTERNET	55
10.2. MÉTHODOLOGIE	55
10.3. INVENTAIRES DE SITES INDUSTRIELS.....	55

10.4. CARTES, ATLAS ET ÉTUDES LOCALES.....	56
10.5. DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LES BIBLIOTHÈQUES DU CNAM ET DU CDHTE	57
10.6. DOCUMENTS DISPONIBLES SUR CEDEROM CI-JOINT	57

Liste des illustrations

Figure 1 - Coordonnées géographiques obtenues par l'APUR.	33
Figure 2 - Terrains aquifères et socle du Bassin parisien. In : Aquifères et eaux souterraines de France.....	35
Figure 3 - Coupe de Montmartre à Pierrefitte, extraite de la carte géologique Paris 1/50 000.....	37
Figure 4 - Coupe hydrogéologique dans le Bassin parisien, d'Orléans à Compiègne. Extrait de l'Atlas des eaux souterraines de la France.	39
Figure 5 - Histogramme des dates du début d'activité globale des 6 863 sites Basias.....	40
Figure 6 - Répartition des sites Basias dans les trois groupes d'activités définis par le SEI.	43
Figure 7 - Répartition des sites Basias dans les arrondissements de Paris.....	43
Figure 8 - État d'activité des 6 863 sites de Paris.....	44
Figure 9 - Histogramme des principales installations recensées dans Basias Paris.	47
Figure 10 - Réaménagements connus sur 1 284 sites industriels de Paris, doc. intermédiaire.....	48
Figure 11 - Types de réaménagement connus globalement sur 6 507 sites Basias de Paris (consultation Mairie de Paris 2008, MAS de l'APUR).	48
Figure 12 - Principaux chiffres de l'inventaire de sites industriels de Paris, novembre 2008....	50

Liste des tableaux

Tableau 1 - Types d'activités recensées dans Basias et groupes définis par le SEI.	16
Tableau 2 - Principaux champs de Basias et différents niveaux de relations.	17
Tableau 3 - Origine des fiches CNAM/CDHTE (1830-1958) retenues dans Basias.	22
Tableau 4 - Liste des abréviations.	54

1. Introduction

Les pouvoirs publics, sensibilisés aux problèmes des sites ou sols pollués et à leurs conséquences, notamment en matière d'aménagement du territoire, ont engagé cet inventaire, afin de conserver la mémoire des activités humaines susceptibles de générer une pollution. L'objectif est de disposer d'un outil d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et de protection des personnes.

Entrepris en 2005 à la demande du ministère chargé de l'Environnement, l'inventaire historique des sites industriels du département de Paris a été réalisé par le BRGM, dans le cadre de sa mission de Service public.

Les financements ont été apportés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'ADEME, l'APUR et le BRGM. Sous l'égide de la DRIRE Île-de-France, le comité de pilotage suit régulièrement les travaux effectués selon la méthode nationale publiée en 1996 par l'ADEME.

La démarche d'inventaire s'appuie pour Paris, en grande partie, sur les données synthétiques et/ou numériques issues des dossiers des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ou ceux relatifs aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes, souvent appelés dossiers « commodos-incommodos », sans avoir donné lieu systématiquement à des dépouillements des dossiers originaux. En effet, l'inventaire, selon les conventions signées, est essentiellement basé sur l'utilisation des fiches de données synthétiques du CNAM et des données numériques de la Préfecture.

Ce rapport a pour but de présenter les résultats de l'inventaire des sites industriels dans le département de Paris, obtenus en décembre 2008. Il explicite le cadre national de ce projet, ainsi que l'organisation et les moyens employés pour réaliser ces travaux. Il précise les limites de la méthode et souligne les difficultés relatives aux investigations documentaires.

Toutes les recherches documentaires ont été réalisées avec le souci d'obtenir la meilleure exhaustivité possible, compte tenu des limites de la méthode, des aléas de conservation des archives et des choix retenus par le comité de pilotage.

2. La politique nationale de l'inventaire et le comité régional de pilotage

2.1. LA POLITIQUE NATIONALE DE L'INVENTAIRE DES SITES INDUSTRIELS

Les inventaires historiques régionaux des sites industriels et activités de service, en activité ou non, ont été lancés en décembre 1993 par le ministère chargé de l'environnement en référence au « Titre 1^{er} du Livre V du Code de l'Environnement relatif aux installations classées » (loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001).

Les résultats de l'inventaire historique régional sont engrangés dans la base de données des anciens sites industriels et activités de service (Basias) dont la finalité est de conserver la mémoire de ces sites pour fournir des informations utiles à la planification urbanistique et à la protection de l'environnement. Cette base de données a aussi pour objectif d'aider, dans les limites des informations récoltées forcément non exhaustives, les notaires et les détenteurs des sites, actuels ou futurs, pour toutes transactions foncières.

Compte tenu des finalités de Basias, cette base a reçu un avis favorable de la Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés (CNIL) en septembre 1998.

La création de Basias et les principes de son utilisation sont définis dans l'arrêté ministériel du 10 décembre 1998 publié dans le Journal officiel (16 avril 1999), ainsi que dans deux circulaires ministérielles, en date du 26 avril 1999, adressées aux préfets et aux directeurs de DRIRE.

Depuis 1999, l'information est disponible gratuitement sur Internet à tout public qui peut télécharger les données et les cartes des départements déjà inventoriés :

<http://basias.brgm.fr>

2.2. LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'inventaire historique régional des anciens sites industriels de la ville de Paris a été effectué par le BRGM, à la demande du ministère chargé de l'Écologie, et sous le contrôle d'un comité de pilotage régional animé par la Direction Régionale de la Recherche de l'Industrie et de l'Environnement (DRIRE).

Ce comité rassemble les organismes financeurs ainsi que d'autres organismes impliqués techniquement dans le projet.

L'inventaire historique régional est suivi par un comité de pilotage rassemblant les organismes suivants (par ordre alphabétique) :

- organismes financeurs :
 - ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie),
 - AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie),
 - APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme),
 - BRGM - Service Géologique Régional d'Île-de-France, opérateur ;
- animateur/Maître d'œuvre : DRIRE Île-de-France ;
- autres organismes, en particulier :
 - CNAM - CDHTE (Conservatoire National des Arts et Métiers, Centre de Documentation d'Histoire des Techniques et de l'Environnement),
 - Conseil Régional d'Île-de-France,
 - DREIF (Direction Régionale de l'Équipement d'Île-de-France),
 - IAURIF (Institut d'Aménagement Urbain de la Région Île-de-France),
 - STIIIC (Service Technique Interdépartemental d'Inspection des Installations Classées),
 - Mairie de Paris...

Les organismes ou services, par exemple, le bureau des installations classées (STIIIC) ou le CNAM - CDHTE qui ont participé à l'opération en fournissant leurs données, sont cités dans les références des sites Basias.

Le rôle du comité de pilotage est de définir les objectifs, le cadre et les particularités de l'étude, d'assurer le suivi administratif ou technique de l'opération et d'apporter son aide à l'opérateur tout au long de la réalisation de l'inventaire.

3. Cadrage et méthodologie de l'inventaire de Paris

Le comité de pilotage a défini, au cours de plusieurs réunions, le cadre de la réalisation des inventaires en Île-de-France. Le démarrage de l'inventaire des sites industriels de Paris a été décidé le 2 juin 2004. Cependant, il n'a pu réellement commencer qu'en juin 2005 avec les signatures des conventions et des contrats.

La méthodologie suivie est celle décrite dans le guide de l'ADEME, publié en 1996 à la demande du ministère chargé de l'Environnement, « Inventaire historique d'anciens sites industriels », en l'adaptant aux demandes du comité de pilotage. Elle est complétée par les rapports BRGM « *Suivi et méthode des inventaires historiques régionaux d'anciens sites industriels* » (RP-50557-FR) et « *Notice de l'application informatique BASIAS* » (RP-51148-FR).

Pour recueillir les diverses informations et constituer la base de données relatives aux sites industriels de Paris, les tâches réalisées sont regroupées en cinq phases :

- **phase 1 : recherches documentaires et analyse des données ;**
- **phase 2 : début de la saisie et instruction des principaux champs de Basias ;**
- **phase 3 : compilation des données à engranger, localisation des sites ;**
- **phase 4 : géoréférencement des sites et instruction des critères environnementaux ;**
- **phase 5 : validation des données, mise à disposition et diffusion sur Internet.**

Comme pour les autres départements de l'Île-de-France, le comité de pilotage n'a pas jugé utile la réalisation des visites de sites, ni la mise en œuvre de la grille de sélection de Basias.

Pour la première phase d'étude, les recherches de données ont été réalisées à partir de fichiers fiables, (fiches de synthèse du CNAM et base numérique des installations classées de la Préfecture, donc sans dépouiller l'ensemble des dossiers originaux). Les autres phases sont identiques à celles des autres départements.

Les types d'activités à recenser sont identiques aux autres départements d'Île-de-France. Un premier critère de sélection des sites est basé sur le groupe d'activité.

Les corrélations entre les activités industrielles ou activités de service et les groupes d'activités définis par le Service Environnement Industriel (SEI) ont été schématiquement présentées dans le **tableau 1**. Dans un inventaire historique évoluant sur plusieurs dizaines d'années, ce nouveau regroupement permet de s'affranchir non seulement du poids d'une étiquette variable (une même activité, soumise tantôt à autorisation ou à déclaration), mais aussi des différentes distributions de classes réglementaires proposées dans les diverses nomenclatures depuis deux siècles. En effet, des activités

que l'on croyait autrefois inoffensives, s'avèrent avec de nouvelles connaissances scientifiques, être dangereuses et vice versa.

Types d'activités recensées dans Basias et les 3 groupes définis par le SEI	
(Service de l'Environnement Industriel)	
1^{er} groupe SEI	<ul style="list-style-type: none"> - Anciennes décharges, récupération, élimination de déchets industriels, - Productions et/ou stockages des industries suivantes : chimie, pétrochimie, carbochimie, pharmacie, phytosanitaires et pesticides, extraction et raffinage du pétrole, gazéification, cokéfaction et transformation de la houille, - Dépôts d'hydrocarbures (> 10 m³) et stations services, - Métallurgie, fonderie. Sidérurgie primaire. Traitement de surface, - Activités de la cristallerie et de la céramique. Activités d'ennoblissement textile, de tannerie, - Activités de traitement de bois
2^{ème} groupe SEI	<ul style="list-style-type: none"> - Centrales thermiques, - Sidérurgie secondaire, transformation de l'acier, - Industries mécaniques et ateliers d'entretien et de maintenance.
3^{ème} groupe SEI	<p>(non retenu, sauf si présence d'un autre groupe SEI, 1 ou 2)</p> <p>Autres activités, par exemple : activités agricoles (exploitations agricoles), fonderie de suif (fabrique de bougies), carrières à ciel ouvert et mines ou carrières souterraines, carbonisation du bois (type forêt), appareil mobile de fabrication d'acétylène, entrepôt frigorifique non classé ou soumis à simple déclaration, travail du bois (menuiserie, ébénisterie, scierie), centrale à béton, sauf fabrication de produits préfabriqués, dépôt de charbon, ...</p>

Tableau 1 - Types d'activités recensées dans Basias et groupes définis par le SEI.

Seules, les activités des groupes 1 et 2 définis par le SEI sont répertoriées dans Basias. Cependant, celles du troisième groupe, considérées comme moins potentiellement polluantes que les précédentes, peuvent être présentes dans la base si elles permettent de préciser le contexte d'implantation des sites voisins ou de compléter l'historique du site.

Ces groupes d'activité sont définis par la circulaire du 3 avril 1996 du Service de l'Environnement Industriel (SEI) du ministère chargé de l'Environnement, relative à la « réalisation de diagnostics initiaux et à l'évaluation simplifiée des risques sur les sites industriels en activité ». Les dates d'activité des sites recensés, obtenues ou déduites des dossiers d'installations classées, se situent entre 1818 et 2005.

Les principaux champs de Basias et les différents niveaux de relation sont affichés dans le tableau 2.

BASIAS	TABLES	PRINCIPAUX CHAMPS
IDENTIFICATION	Sites	Raison sociale/nom usuel/siège social/ état de connaissance/ visites/commentaire
	Autres identifiants	Numéro/organisme
	Modificateurs	Date/ nom du modificateur
LOCALISATION	Localisation	Adresse/n° Insee/coord. géographiques X, Y, alt./N°, nom carte 1/ 50000 -1/8- commentaire
	Cartes	Noms cartes consult./échelle/an /présence
	Communes (Autres communes concernées)	Commune(s) limitrophe(s) sur lesquelles empiète éventuellement le site
PROPRIÉTÉ	Propriété	Nombre
	Propriétaires	Dates de réf./propriétaires/exploitant
	Cadastre	Date/échelle/section/numéro de parcelle
ACTIVITÉ	Activité (totale)	Date de début/date de fin/ commentaires
	Historique de l'activité	Code(s) NAF/date début-fin/ importance décl., autorisat./gr SEI/ autre info /Réf dossier
	Produits	Code(s) produit(s)/quantité(s)
	Exploitants	Exploitant(s) successif(s)/dates
	Accidents	Date accidents/type d'accident/type de pollution/référence
UTILISATION	Utilisation projets	Surface/code POS/site réaménagé/ type de réaménagement/sensible (O, N, ?)/site en friche/projet réaménagement/maître ouvr./projet sensible (oui/non/ ?) commentaire
	Utilisateur(s)	Nom(s)/ type(s)/statut(s) utilisateur(s)
ENVIRONNEMENT	Environnement	Milieu implantation/captage AEP/réf. distance/position/périmètre protection/ substratum/form. superficielle/type aquifère/prof. Nappe
	Zones contraintes	Paysage/distance/commentaire
BIBLIOGRAPHIE	Bibliographie	Sources d'informations/autres sources/ données complémentaires
SYNTHÈSE	Synthèse	Champ libre
TRI	Classe de sélection	Activité(sei)/codeNAF(sél.)/note sensibilité -vulnérabilité/note réaménagement./classe
ÉTUDE/ACTION	Études et actions	Études/diagnostic initial/évaluat. risques/hiéarchisat./diagnostic approfondi/traitement

Tableau 2 - Principaux champs de Basias et différents niveaux de relations.

4. Sources documentaires

4.1. LE CONTEXTE PARTICULIER DE L'INVENTAIRE DE PARIS

L'inventaire des sites industriels de Paris a été réalisé dans sa grande majorité, non pas à partir de dossiers originaux des installations classées comme pour la plupart des autres départements, mais à partir de données directement dérivées et jugées fiables.

Pour lancer le démarrage du huitième et dernier inventaire historique départemental de la région Ile-de-France, il a été, selon les décisions prises au cours de plusieurs réunions du comité de pilotage entre 2004 et 2005, jugé préférable d'utiliser les données numériques disponibles de la Préfecture (STIIC, Service Interdépartemental d'Inspection des Installations Classées) ainsi que les travaux réalisés par le CNAM-CDHTE (Conservatoire National des Arts et Métiers – Centre d'Histoire des Techniques et de l'Environnement).

En effet, l'inventaire (ou plus exactement la phase de collecte des données réparties dans des séries de dossiers d'installations classées) semblait déjà avoir été réalisé de part et d'autre.

Les sites industriels du département de Paris étaient-ils donc déjà tous répertoriés ? Et peut-être même plutôt deux fois qu'une ?

Alors que le STIIC avait proposé de communiquer au BRGM son fichier numérique d'installations classées, le CNAM, avec plus d'une trentaine d'années de recherches concernant le milieu industriel francilien, recommandait d'utiliser ses recherches concrétisées par différents ouvrages ou synthèses, s'appuyant sur ses cartes et ses fiches cartonnées recensant usines, manufactures, ateliers...

Par ailleurs, les différents acteurs du réaménagement de Paris essayaient depuis longtemps d'obtenir ce genre d'informations, apparemment peu faciles à découvrir.

Après quelque temps et quelques autres investigations, les données du STIIC (base numérique, juin 2005) et celles du CNAM/CDHTE ont pu être inscrites dans Basias en septembre 2006 par le BRGM. Les données de ces deux sources d'informations sont apparues alors bien distinctes l'une de l'autre, c'est-à-dire non redondantes, sauf pour quelques rares sites industriels ayant une longue durée d'existence. L'état d'avancement des recherches a été noté dans le rapport BRGM n° RP-55178-FR « *Inventaire ... Recherche de sources documentaires ... décembre 2006.* », cité en bibliographie. Ce rapport est fourni dans le cédérom des annexes documentaires, inséré en dernière page.

De plus, bien que le total des sites contractuellement prévus en 2005 avec 3 500 sites, fût largement dépassé, l'information disponible semblait alors être encore insuffisante.

Effectivement, l'absence d'un certain nombre de sites au cours d'une période donnée avait pu être déduite, entre autres, en comparant la répartition des groupes SEI des activités industrielles avec celle des autres inventaires départementaux. Ces arguments avaient été également notés dans le rapport BRGM n° RP-55178-FR (cédérom des annexes documentaires).

À partir des résultats présentés aux réunions (06/02/2007 et 18/09/2007) du comité de pilotage, il a été décidé en septembre 2007, d'une part de prendre en compte tous les sites industriels déjà disponibles à ce moment-là et d'autre part, bien que non prévue initialement, de mettre en route l'enquête de la préfecture auprès de la mairie de Paris.

Finalement, l'inventaire, revu à la hausse fin 2007, a été estimé contractuellement à 5 400 sites, en y compilant également les données de listings de « redevables » de l'AESN. La livraison de Basias Paris a ainsi été reportée à décembre 2008.

4.2. DEPUIS 1806 À PARIS, ENQUÊTES COMMODO ET INCOMMODO

L'année 2006 a fêté le bicentenaire (12 février 1806) de l'ordonnance du Préfet de Police « *défendant d'établir à Paris, sans son autorisation, tout atelier, manufacture ou laboratoire pouvant compromettre la salubrité ou occasionner des incendies* ».

Ainsi, depuis deux siècles, les dossiers des installations classées déposés par les exploitants à la Préfecture de Paris, peuvent être complétés par les observations des inspecteurs... « *Des gens de l'art, assistés d'un commissaire de police, procèdent à la visite et dressent un procès-verbal d'enquête de commodo et incommodo* ».

En 1863, le STIIC (Service Technique d'Inspection des Installations Classées) est créé afin de surveiller les sites de Paris pour le compte du Préfet de Police,

Après cessation d'activité, les dossiers des installations (déclaration ou demande d'autorisation) peuvent rester à la préfecture au STIIC ou bien être reclassés et archivés dans un autre service administratif où ils pourront être consultés et exploités par les statisticiens et les historiens.

4.3. RÉPARTITION DES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES

Alors que les pistes de recherche de données non consultées ou non retrouvées seront évoquées plus loin dans ce chapitre, les fonds documentaires utilisés pour réaliser la base (Basias Paris, 2008) peuvent schématiquement être répartis en trois groupes :

- **période ancienne, antérieure à 1958**, avec les données recherchées et synthétisées par le CNAM-CDHTE, cf. paragraphe 4.4. ;
- **période contemporaine, antérieure à juin 2005** et généralement postérieure aux années 1950, essentiellement avec les données numériques de la Préfecture de Paris (STIIC) et les listes des « redevables » de l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie), cf. paragraphe 4.5. ;

- **période actuelle en 2008**, avec les vérifications (Pages jaunes, Mappy, Google) et les mises à jour obtenues grâce à la consultation de la mairie de Paris, cf. paragraphe 4.13.

L'origine de la source principale ainsi que les autres références complémentaires sont citées dans chacune des fiches de sites Basias, par exemple, les fichiers des « redevables » de l'Agence de l'Eau, annotés par la DRE-IF, BASOL, les résultats de la consultation de la mairie de Paris..., qui apportent d'autres informations supplémentaires ou inédites.

Par ailleurs, l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), fort de son expérience cartographique, a été chargé de renseigner les coordonnées géographiques (X, Y) des sites.

4.4. DONNÉES ANCIENNES TRAITÉES PAR LE CNAM/CDHTE, 1818-1958

Le dépouillement de nombreuses sources, les travaux et synthèses réalisés depuis 1973 par le CNAM/CDHTE, cités en bibliographie concernent les anciennes installations classées connues essentiellement entre 1818 et 1958, dernière date de consultation du Bottin. Des notes de synthèse du CNAM/CDHTE sont fournies dans le cédérom des annexes documentaires, inséré en dernière page. Ce rapport est fourni dans le cédérom des annexes documentaires, inséré en dernière page.

La documentation abondante (comptes-rendus ou rapports imprimés des expositions de l'industrie française, annuaires), ainsi que les sources originales conservées aux Archives de Paris, aux Archives nationales et aux Archives de la Préfecture de Police de la Seine, ont permis au CNAM/CDHTE d'affirmer que la quasi-totalité des entreprises importantes, existant jusqu'au milieu du XX^e siècle, ont fait l'objet d'une fiche CNAM. Seules, les fiches répondant aux critères de Basias ont été retenues.

Une **première étude du CNAM/CDHTE** avait donné lieu à la constitution d'un fichier papier des établissements industriels employant plus de **50 personnes** et à l'élaboration de cartes de localisation. Ainsi, 1 160 fiches géographiques indiquent les adresses, renseignent sur la production, le personnel, les équipements et fournissent des références bibliographiques.

Une **seconde étude du CNAM/CDHTE** avait fourni également un fichier papier de 1 166 établissements susceptibles de travailler pour la **défense nationale et ceux de l'OCRPI** (Office Central de la Répartition des Produits Industriels). On peut y relever raison sociale, activité, adresse, nombre d'emplois et chiffre d'affaires des entreprises. Les annuaires Bottin et un fichier constitué par l'AUREG (Association universitaire de recherches géographiques et cartographiques) sur la décentralisation industrielle à partir de la Région parisienne entre 1954 et 1976, ont été des sources complémentaires pour le CNAM/CDHTE.

Une **autre source concerne les cartes des Éditions Géographiques Professionnelles (EGP)**. Ces cartes thématiques consacrées à l'activité industrielle en France, ont été imprimées entre 1934 et 1947 dans un format voisin de 60 x 100 cm

(échelle 1/2 000 000) et présentées comme des affiches publicitaires. Au verso de chaque carte, datée et numérotée, une liste classée par département donne la mention de la raison sociale, de l'adresse et de l'activité de chaque établissement.

Sur les cartes EGP consultées par le CNAM, il a été recensé dans Paris, après élimination des sièges sociaux, 3500 établissements des trois groupes SEI. Un grand nombre d'imprimeries provient d'une carte particulière, concernant uniquement la Seine. Seuls, les établissements, appartenant aux groupes SEI 2 et 1, ont été intégrés dans Basias.

Les données du CNAM/CDHTE (les deux fichiers manuels et les documents EGP cités ci-dessus) ont été reprises et analysées, pour être insérées dans Basias selon le contrat (prévoyant 2 000 sites Basias), signé en décembre 2005 avec le BRGM. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration entre le BRGM et le CNAM/CDHTE (Gérard Jigaudon) afin de permettre la meilleure transcription.

À partir des deux fichiers manuels, il a été obtenu 1 563 sites Basias et à partir des données des cartes EGP, 1 842 sites Basias supplémentaires, soit un total de 3 406 sites, connus essentiellement entre 1818 et 1958.

Le tableau 3 affiche la répartition des sites retenus dans la base, dite BASIAS-CNAM.

DONNÉES année 2008 CNAM/CDHTE	ÉTABLISSEMENTS activités des 3 groupes SEI, 1818-1958	BASIAS-75/CNAM Sites retenus SEI 2 et 1
- Fichier 1 manuel, Établ. de 50 employés période 1830-1914. - Fichier 2 manuel OCRPI, Office Central de la Répartition des Produits Industriels, période 1914-1958	- 1 160 établissements de plus de 50 employés - 1 166 établissements susceptibles de travailler pour la défense nationale et ceux de l'OCRPI	<i>les sites retenus proviennent à part (presque) égale des fichiers 1 et 2</i>
Total Fichiers 1 et 2		1 563 sites
- Fichier 3 : Cartes EGP, Éd. Géogr. Professionnelles période 1934-1947 Établissements et sièges sociaux = 4 250 références	À partir de 4 250 références, sélection de 3 500 établissements dits « EGP », sans sièges sociaux (SEI 3, 2 et 1). Sélection : 1 842 sites (SEI 2 et 1) dont 1 420 sites d'imprimeurs	422 sites EGP ateliers divers 1 420 sites EGP imprimeurs
<i>DONNÉES CNAM/CDHTE prévues à 2 000 sites</i>	TOTAL BASIAS/CNAM	3 405 sites

Tableau 3 - Origine des fiches CNAM/CDHTE (1818-1958) retenues dans Basias.

Les principales difficultés pour le CNAM/CDHTE ont porté sur la localisation de quelques sites et sur l'attribution d'un code d'activité actuel dont les catégories sont apparues quelquefois trop générales ou parfois difficilement transposables aux anciennes techniques de fabrication.

Les informations recueillies (groupes SEI 1 et 2) qui peuvent parfois se recouper entre elles ou avec d'autres données (AESN, BIC) ont été regroupées.

4.5. FICHIERS ET DOSSIERS DU STIIC, 1950-2005

Afin de faciliter la lecture du texte, les abréviations utilisées concernent le **STIIC**, Service Technique d'Inspection des Installations Classées, devenu ensuite **STIIC**, soit Service Technique Interdépartemental d'Inspection des Installations Classées. **BIC** est utilisé pour parler de la base numérique d'installations classées du STIIC et **BICCA** correspondait en 2005 au Bureau des Installations Classées, de la Construction et des Ateliers.

Pour la période postérieure aux années 50, les recherches ont porté sur les données des installations classées, conservées et utilisées par le STIIC, en se basant sur les hypothèses proposées dans le précédent rapport BRGM (*op. cit.*).

Ainsi, on suppose que la mise en place d'un nouveau système de classement de fiches au STIIC s'accompagne d'une réorganisation et d'un tri entre les dossiers utiles, c'est-à-dire généralement en cours (activité actuelle, réaménagement, litiges...) et ceux devenus obsolètes.

Alors, les dossiers d'installations classées, triés au STIIC, puis déménagés vers 1980 pour être versés aux Archives de Paris dans la série W..., pourraient correspondre à des installations ayant cessé leur activité entre 1950 et 1980.

4.5.1. Les années 1950 : le fichier thématique des installations du STIIC

Ainsi vers 1950, un nouveau fichier manuel est mis en route avec plusieurs entrées thématiques pour remplacer le catalogue originel du STIIC datant des années 1890. Ce fichier thématique est alimenté en routine, à partir de 1950, par toutes les nouvelles installations (déclarations et autorisations), mais doit également recevoir en rattrapage les fiches de dossiers (installations encore en activité...) qu'il faut y conserver.

Les dossiers annulés, déclassés ou en cessation d'activité avant 1950, vont par contre être conservés ailleurs ou être versés dans des archives administratives. On en retrouve trace dans les données du CNAM, répertoriées dans les champs Basias : IDENTIFIANTS et REFERENCE DU DOSSIER.

Utilisé activement entre 1890 et 1950, l'ancien catalogue originel du STIIC, avec ses fiches manuscrites, a ensuite été de moins en moins consulté. On ne sait pas ce que devient ce **catalogue des années 1890-1950** lorsqu'il disparaît des locaux du STIIC, probablement vers 1980, au moment des grands rangements et déménagements.

4.5.2. Les années 1980 : rangements au STIIC et déménagements

Vers 1980, toujours présente dans les mémoires, mais sans date précise ou aucun autre détail, une phase de réorganisation de l'espace est nécessaire car les locaux de la Préfecture semblaient devenir de plus en plus exigus. Il était difficile de travailler dans des bureaux envahis par des dossiers d'installations classées, peu consultés la plupart du temps. De plus, un certain nombre de dossiers annulés, pratiquement jamais utilisés, prenaient également de la place dans les locaux du STIIC.

Ainsi, les dossiers d'installations classées en cessation d'activité jusque vers 1980, sauf peut-être quelques affaires courantes, sont triés dans les locaux du 4 quai de Gesvres. D'après une communication orale au STIIC le 12 mai 2004, ces dossiers ont fait l'objet d'un volumineux déménagement vers 1980 et auraient été transmis aux archives pour être classés dans la série W.

4.5.3. L'informatisation en 1998 et la fin du rattrapage en septembre 2005

En novembre 1998, l'informatisation des dossiers d'installations en activité pour créer la base IC ou BIC nécessite de nouveaux tris et rangements dans les locaux de la préfecture : il s'agit de limiter les saisies de dossiers d'établissements fermés (ou déclassés) jugés inutiles dans la base BIC. Les dossiers en cessation d'activité considérés comme obsolètes sont, sans être saisis à ce moment-là, stockés au 2^e sous-sol à Gesvres.

En juin 2005, la base numérique des installations classées BIC du STIIC/BICCA recense donc les nouvelles installations (déclarées ou autorisées) depuis 1998 ainsi que celles qui étaient en activité en 1998 (rattrapage des sites actifs). Elle ne comporte pas en juin 2005, les fiches des cessations d'activité constatées, antérieures à 1998 puisque les dossiers ont été directement stockés au 2^e sous-sol à Gesvres.

Cette base des installations classées BIC du STIIC/BICCA communiquée en juin 2005 au BRGM (référence : BICCA mdb 2005), après sélection des installations à retenir pour Basias, a fourni la base dite **BASIAS-BIC**.

Au STIIC, durant l'été 2005, les dossiers d'installations dont la cessation est antérieure à 1998 (ou quelque temps après, lors de la fin de la saisie informatique de l'arriéré des actifs) ont tous été saisis. Ainsi au STIIC, après le début de l'informatisation en 1998 des installations classées en activité, le rattrapage informatique semble terminé au début de septembre 2005. Effectivement, les dossiers des obsolètes de la période 1980-1998, finalement saisis dans la base BIC, ont été triés et rangés dans le 2^e sous-sol du 4 quai de Gesvres.

Malgré plusieurs démarches du BRGM, les données numériques des **dossiers obsolètes (1980-1998)**, qui avaient été rajoutées dans la base du STIIC/BICCA durant l'été 2005, ne sont pas actuellement dans la base dite BASIAS-BIC. En effet, les fichiers transmis au BRGM n'ont pas pu être exploités (données non sélectionnables).

Plus tard, un message a précisé que les saisies des dossiers obsolètes (1980-1998) n'avaient pas pris en compte certains éléments alors qu'ils sont indispensables à la base Basias. Cependant, ces dossiers papier seraient maintenant accessibles.

La disponibilité de données est indiquée dans les paragraphes 4.7 et 4.8.

4.6. DOSSIERS PERDUS EN 1980 : I.C. EN CESSATION ENTRE 1950-1980

Après les rangements réalisés à l'occasion de la création du nouveau fichier papier thématique du STIIC en 1950, les dossiers utiles (en activité ou particulièrement importants) restent probablement disponibles à partir de cette date, dans les locaux du 4 quai de Gesvres, jusqu'au déménagement vers 1980 et leur éventuel versement aux archives dans la série W.

4.6.1. Recherche des pistes des dossiers à verser aux archives, série W

Généralement, l'archivage de dossiers administratifs s'effectue après divers accords entre les deux services (versant et archives) afin de préciser, entre autres, le type et le volume des documents à conserver, la date du versement... Ensuite, les caisses de documents sont déménagées et une liste récapitulative des dossiers fournis est transmise aux archives par envoi séparé.

La liste, ou bordereau de versement, est complétée par le service des Archives avec ses propres références ou cotes (par ex., W nnn) pour permettre ultérieurement au service versant de retrouver, sous la nouvelle cote d'archivage, ses références (par ex., IC 999A, IC 9999D) et de consulter ses dossiers anciens.

Le bordereau de versement aux archives, parfois rempli succinctement (Installations classées, lieu, dates extrêmes de plusieurs dossiers), peut aussi être assez riche en informations (raison sociale, adresse, déclarations/autorisations, types d'activité, dates précises de chaque installation).

Ainsi, un bordereau de versement détaillé pourrait permettre de créer des fiches de sites, même en l'absence éventuelle du dossier original, d'où l'intérêt de rechercher ces bordereaux d'un côté et de l'autre (service versant et Archives) afin d'essayer d'en vérifier le contenu.

Plusieurs pistes s'ouvrent donc pour rechercher la trace de sites industriels, qui dans ce cas, correspondent à des installations classées (IC) en cessation d'activité entre approximativement 1950 et 1980.

Ce sont les :

- **bordereaux de versement du STIIC**, doubles théoriquement conservés au **STIIC** ;
- **bordereaux** de versement du STIIC **complétés par les Archives de Paris** (ADP), avec cotes détaillées W nnn, conservés aux **ADP** ;
- **bordereaux** de versement du STIIC **complétés par les Archives de Paris** (ADP), avec cotes détaillées W nnn, conservés au **STIIC** ;
- éventuellement, **des documents de travail ou une liste synthétique du STIIC** de dossiers IC triés vers 1980 (nombre de caisses ou de mètres linéaires...) et versés aux Archives de Paris, conservés au **STIIC**.

Les résultats des recherches de ces bordereaux ou liste sont précisés ci-dessous.

4.6.2. Les pistes perdues des installations fermées entre 1950 et 1980

Alors que les témoignages concordent pour attester de rangements et de déménagements au quai de Gesvres vers 1980, les diverses pistes des IC fermées entre 1950-1980 (bordereaux, dossiers) sont détaillées afin d'essayer de faire le point.

Au STIIC, à ce jour, malgré plusieurs demandes du BRGM, les bordereaux papier de versement (avec ou sans cotes W, détaillées) ainsi que d'éventuelles listes n'ont pas été trouvés alors que lors d'une première entrevue le 12 mai 2004, ces documents semblaient facilement accessibles.

Aux Archives de Paris (18 boulevard Serurier, Paris 19^e), ni les bordereaux papier de versement (avec ou sans cotes W, détaillées), ni aucune caisse de dossiers n'ont été trouvés jusqu'à maintenant par les archivistes (communications orales en 2005, confirmées en avril 2008), malgré leurs recherches. La série W et même la série WR ne leur ont rien révélé.

De plus d'après les archivistes, aucun dossier d'installations classées ne serait en attente de classement aux Archives de Paris dans les cartons d'archives en instance.

Aucune demande aux Archives de Paris ne semble jamais avoir été faite par le service versant pour consulter ses propres dossiers d'anciennes installations, malgré d'inévitables litiges (problèmes de propriété, géotechnique, salubrité, pollution...) et malgré les demandes de renseignements de la part des aménageurs et des notaires parisiens depuis presque 30 ans.

Ces constatations, les rumeurs persistantes, les diverses questions posées lors du colloque du Bicentenaire (juin 2006) ainsi que l'allusion lapidaire, imprimée dans le Recueil de ce colloque, « ... *certaines attachés dilapidaient notre patrimoine historique pour libérer de la place dans les bureaux.* » montrent que des dossiers ont bien été déménagés, mais n'ont jamais pu, jusqu'à présent, être mis à la consultation du public. Le recueil du colloque est fourni dans le cédérom des annexes, inséré en dernière page.

Il semble donc probablement inutile de continuer ces pistes qui n'ont abouti actuellement, ni au STIIC, ni aux Archives de Paris.

Ainsi, on peut admettre la disparition de dossiers des installations classées, ayant été fermées entre 1950 (mise en route du fichier thématique) et 1980 (déménagement et perte des dossiers).

Cependant, ne serait-il pas encore possible de récupérer ailleurs quelques autres indices ?

4.7. Y-A-T-IL ENCORE DES TÉMOINS EN 2008 ?

En effet, à défaut d'avoir obtenu de la part des acteurs des rangements de 1980 la destination finale du déménagement et à défaut d'avoir retrouvé ces dossiers d'installations classées ou leurs bordereaux correspondant à un versement (série W), d'autres documents peuvent prouver la présence des installations classées. Entre autres par exemple, les fiches signalétiques du fichier thématique manuel, créé en 1950 au STIIC, restent en quelque sorte les « fantômes » de ces installations classées, connues entre 1950 et 1998.

Cependant, ces fiches cartonnées du STIIC, abandonnées lors de l'informatisation en 1998, toujours disponibles durant l'été 2005 dans les locaux du 4 quai de Gesvres, existent-elles encore en 2008 ?

Alors, est-ce que ce fichier thématique des installations, avec ses différents tiroirs de classement (nom ou raison sociale, adresse, activités ?) ne pourrait pas fournir quelques informations sur les installations classées entre 1950 et 1980 ?

4.8. SITES INDUSTRIELS DISPONIBLES, SAISIS OU NON DANS BASIAS

En dehors des dossiers apparemment perdus pour le STIIC et pour Basias, d'autres documents, saisis ou non saisis dans Basias 2008, peuvent être énumérés. Ce sont :

- les dossiers papier des « obsolètes » de la période 1980-1998, déjà évoqués ;
- les dossiers des transformateurs à pyralène ou PCB ;
- les imprimeurs connus par les cartes des Éditions Géographiques Professionnelles ;
- les dossiers papier des installations déclassées d'ordre général (O.G.), en activité ;
- les documents de travail et autres dossiers d'installations.

La disponibilité de ces données listées est détaillée ci-après.

4.8.1. Dossiers des obsolètes (1980-1998) disponibles, mais non saisis

Les dossiers papier des installations de la période 1980-1998, considérés comme obsolètes et inutiles à saisir en 1998 dans la base du STIIC (installations déclarées ou

autorisées non mises en service ou bien en cessation d'activité entre 1980-1998...), avaient été stockés dans le 2^e sous-sol du quai de Gesvres. Finalement durant l'été 2005, ces dossiers y ont été réorganisés, rangés par le STIIC et inscrits dans leur base de données (BIC, septembre 2005).

Alors que le BRGM avait sélectionné les données de la base BIC-juin 2005 du STIIC, il restait donc à compléter Basias avec ces installations reprises durant l'été 2005. **En février 2006**, le fichier de toute la base du STIIC comprenant les deux lots (données déjà saisies au BRGM et données à saisir, présentées sur 25 000 lignes d'enregistrements) a été transmis au BRGM. Cependant, ce fichier est resté inexploitable pour essayer de retrouver les installations à inscrire dans Basias. Sur les 25 000 enregistrements, les nouvelles données ont été estimées par regroupement à environ cinq cent installations, cf. rapport n° RP-55178-FR.

Les 500 installations « obsolètes » (1980-1998) n'ont pas pu être isolées (date de saisie non fournie...) au milieu des 25 000 enregistrements pour être triées et mises dans Basias.

Plus tard **en mars 2007**, on apprendra par mail que ces listes inexploitables étaient également inutilisables pour Basias ! Dans la base BIC en effet, l'information de ces « sites obsolètes » reste beaucoup trop succincte car elle contient, certes, la raison sociale, l'adresse..., mais sans aucune mention du type d'activité et des dates d'activité, indispensables à Basias.

Ainsi, ces listes n'offrent plus d'intérêt maintenant, si ce n'est celui de confirmer éventuellement le nombre estimé de 500 installations obsolètes, mais sans pouvoir préciser le nombre correspondant de sites Basias, à cause de l'absence du type d'activité.

De plus, suite aux demandes du BRGM, la Préfecture de police, dans une lettre datée du 24 octobre 2007, lui a aimablement proposé de consulter sur place les données numérisées et les dossiers papier.

Ainsi, les dossiers papier des installations classées (1980-1998), reprises succinctement dans la base du STIIC, mais non saisies dans BASIAS-2008, pourraient être examinés.

Le prochain comité de pilotage devra donc prendre les décisions utiles en tenant compte de l'intérêt de ces travaux de recherches et des conditions de consultation des dossiers des obsolètes (1980-1998) disponibles, mais non saisis dans Basias.

4.8.2. Dossiers des transformateurs à pyralène

Selon le cadrage proposé pour les inventaires Basias en Île-de-France, les types d'activités à retenir ont été précisés dans chaque rapport (chapitre 3) et dans chaque préambule, affiché sur Internet.

Cependant, bien après le démarrage de l'inventaire de Paris, il a été arrêté ensuite, selon la décision du comité de pilotage (réunion du 6 février 2007), de ne plus prendre en compte les transformateurs à pyralène ou à PCB sous prétexte que ces installations, bien qu'appartenant au groupe SEI 1, auraient déjà été réhabilitées.

Afin de limiter les risques de cette mesure et de permettre un meilleur suivi historique du site, dans toutes les 427 fiches présentant au moins une autre installation à retenir dans Basias, les informations relatives aux transformateurs déjà saisis n'ont pas été supprimées de la base. Cependant en 2007, ce sont environ 450 sites (transformateur à PCB) déjà saisis, qui ont dû être enlevés de Basias. Les numéros d'identifiant devenus inutiles sont restés vacants.

4.8.3. Imprimeurs connus par les cartes des Éd. Géogr. Professionnelles

Le CNAM a pu saisir dans Basias les informations concernant plus de 1 400 imprimeurs installés à Paris dans les années 1940 et connus grâce aux cartes des Éditions Géographiques Professionnelles.

Cependant, bien que faisant partie des installations à retenir, il a été arrêté, selon la décision du comité de pilotage (réunion du 6 février 2007), de ne plus prendre en compte les imprimeurs sous prétexte que ces nombreux sites pourraient correspondre à de petits ateliers sans intérêt.

Le projet de sélection des établissements en vérifiant la surface occupée n'a pas pu aboutir en 2008. En attendant, ces sites supplémentaires restent disponibles dans Basias.

4.8.4. Installations en activité, déclassées d'Ordre Général, dites OG

A titre de test, durant l'été 2005, les installations déclassées, généralement encore en activité, provenant des dossiers papier des archives dites d'Ordre Général conservées dans le premier sous-sol du quai de Gesvres, ont été analysées par le BRGM et ont donné 400 sites Basias.

Actuellement après la suppression en 2007 des fiches de transformateurs, il reste donc 149 sites d'installations déclassées, rangés entre 1979 et 1986, appartenant aux groupes SEI 2 ou 1. Ces installations sont identifiées (BICCA*2005*archives) dans la référence de dossier.

Les dossiers papier d'installations en activité et déclassées actuellement, non informatisés et conservés dans le premier sous-sol du 4 quai de Gesvres, mériteraient probablement d'être analysés pour vérifier leur intérêt et éventuellement évaluer leur métrage.

4.8.5. Documents de travail ou autres dossiers d'installations

Des exceptions peuvent évidemment confirmer la règle... de rangement. Des dossiers ou des doubles peuvent avoir été oubliés et être en attente dans diverses places. Dans les rayonnages du premier sous-sol, consacré théoriquement aux dossiers en activité (installations classées et installations déclassées), il existait des documents d'installations en activité terminée, classés à part.

Peut-être qu'ailleurs, selon une communication téléphonique en 2008 du directeur du STIIC, M. du Fou de Kerdaniel, quelques séries de dossiers pourraient être encore disponibles dans les documents de travail des inspecteurs des installations. Si ces dossiers n'ont pas été informatisés par le STIIC, ces pistes resteraient à suivre.

4.9. ARCHIVES ET MUSÉE DE LA PRÉFECTURE

Le service des Archives et Musée de la Préfecture, 1 bis rue des Carmes à Paris, avait répondu en 2004 au cours d'une communication téléphonique qu'aucun dossier d'installations n'y était conservé.

En 2006 cependant, au cours du colloque du Bicentenaire de l'ordonnance du Préfet, des discussions ont fait allusion à la présence d'informations relatives aux installations classées, disponibles aux Archives et Musée de la Préfecture. Ces évocations ont été reprises dans les comptes rendus et textes de ce colloque cité en bibliographie.

Par contre, suite à nos recherches, les Archives et Muséum de la Préfecture ont confirmé par écrit (14 juin 2007) l'absence de dossiers se rapportant à la période 1960-1980 dans leur fonds documentaire. Ce document a été transmis au BRGM par un courrier de la Préfecture, daté du 24 octobre 2007.

Il existe toutefois au musée quelques pistes d'installations classées anciennes trouvées par le CNAM, reprises et citées dans Basias, avec notamment les répertoires d'activités, imprimés chaque année pour le département de la Seine entre 1895 et 1915 : *Liste par arrondissement et par quartier des établissements classés autorisés*.

Ces ouvrages imprimés d'un format 15 x 23 cm, mis au dépôt légal, indiquent le type d'activité en cours durant l'année citée, l'adresse ainsi que ses références administratives (numéro d'identification, date de l'autorisation préfectorale et classe), mais énumèrent de façon anonyme (pas de raison sociale ou de nom) les établissements recensés. Ils sont également disponibles dans d'autres bibliothèques.

4.10. ARCHIVES DE PARIS : PAS D'INSTALLATIONS DANS LA SÉRIE W

Certains dossiers de la Préfecture des établissements dangereux, insalubres..., consultés dans des séries anciennes des ADP (Archives de Paris), ont été utilisés par le CNAM et Basias.

Cependant, malgré de nouvelles recherches dans la série W et même la série WR, les archivistes n'ont pas retrouvé en 2008 la piste de bordereaux ou de dossiers d'installations théoriquement versés aux ADP vers 1980 (ou les années suivantes).

4.11. BASOL, BASE DES SITES ET SOLS POLLUÉS

En 2008, il ne reste que trois sites présents sur BASOL, base des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action de l'administration, à titre préventif ou curatif alors que neuf étaient affichés en 2004. Tous ces sites, inscrits dans Basias avec leurs principales caractéristiques BASOL et avec d'autres informations complémentaires, peuvent être recherchés dans un champ « IDENTIFIANT » BASOL*.

La mention : *voir la mise à jour sur le site Internet BASOL est notée dans le champ « COMMENTAIRES/Activités » et dans « SYNTHÈSE HISTORIQUE »*. L'adresse Internet de BASOL est <http://basol.ecologie.gouv.fr>.

4.12. DONNÉES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE 1992-1999

L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'État à caractère administratif qui fixe les objectifs à atteindre, gère le montant des aides à apporter et les redevances à recouvrer dans chaque bassin. À cause de rejets polluant les eaux superficielles ou souterraines, certains établissements industriels font l'objet d'une surveillance particulière et doivent payer une redevance à l'Agence de l'Eau.

Deux listes d'établissements redevables en 1992 avec 287 sites et/ou 1999 avec 226 sites, ont été communiquées par l'AESN, suite à l'accord du comité de pilotage du 27 novembre 2001. Une autre liste de 263 établissements, constituée en grande partie de redevables en 1996, été transmise en 2004 par la DRE-IF (Direction de l'Équipement Île-de-France).

Les listes ont été compilées et fusionnées puisqu'un site peut être redevable pendant une ou plusieurs années. Finalement, les trois listes totalisant **776 enregistrements** ont donné **321 établissements**, connus pour avoir été redevables au cours d'une ou plusieurs années. Ils ont été comparés aux données Basias (CNAM et BIC) pour faire la mise à jour des sites déjà connus ou ajouter de nouveaux sites.

Schématiquement, sur les 321 redevables connus essentiellement entre 1992 et 1999, 25 sont communs (doublons) dans les données du CNAM et celles du BIC. 127 établissements des fichiers du BIC y ont été retrouvés ainsi que 15 établissements des fichiers du CNAM (existants parfois depuis plus de cinquante ans). Les nouveaux éléments d'information ont permis alors de compléter 167 fiches Basias.

Concrètement pour moitié environ, les redevables, ont donc fourni **154 nouvelles fiches de sites récents, encore inédits**, qui ont été rajoutés dans Basias. Finalement, ces sites surveillés et en activité, essentiellement entre 1992 et 1999, peuvent être sélectionnés avec le critère *AESN**, à partir de l'un ou l'autre champ REFERENCES DU DOSSIER ou IDENTIFIANTS.

4.13. ENQUÊTE AUPRÈS DE LA MAIRIE DE PARIS EN 2008

Suite à la réunion (18/09/2007) du comité de pilotage des inventaires d'Île-de-France et suite aux échanges entre la DRIRE et le BRGM, il a été décidé que « *la ville de Paris (mairie centrale) sera consultée afin de contribuer à vérifier les données acquises à ce jour et de transmettre ses observations éventuelles... L'inventaire devant être achevé impérativement d'ici fin 2008, les informations et les corrections devront être retournées au BRGM avant le 31 mai 2008 afin de pouvoir être intégrées dans la base* ».

Ensuite, après un courrier du BRGM auprès de la Préfecture, la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris (Sous-direction des Études et Règlements d'Urbanisme, Bureau des Règlements d'Urbanisme), sollicitée par le Bureau de la Police Sanitaire et de l'Environnement, a pris contact avec le BRGM en décembre 2007 pour commencer à préparer cette consultation.

Les fichiers de données Basias (BASIAS-CNAM et BASIAS-BIC) ont été transmis au format Excel en décembre 2007 par le BRGM à la Direction de l'Urbanisme. La Direction de l'Urbanisme a saisi les directions gestionnaires de la Ville de Paris pour envisager les diverses façons de procéder pour mettre à jour les données de Basias.

Lors de la réunion du 31 janvier 2008 organisée par la Sous-direction des Études et règlements d'urbanisme de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris, les services de la Direction de l'Urbanisme et le BRGM se sont mis d'accord sur les divers croisements de données (base du Mode d'affectation des sols...).

Plusieurs documents de travail ont été communiqués à propos de précisions nécessaires pour faciliter l'insertion des données dans Basias, concernant les lexiques (aménagements, activités industrielles...), les différents champs de commentaires ou les diverses conventions d'écriture (dates, activités retenues...). D'autres échanges ont permis de répondre aux questions de la Direction de l'Urbanisme et de se mettre d'accord, entre autres, sur la mention à retenir pour préciser l'origine des données nouvelles : Consultation Mairie de Paris, 2008.

Compte tenu des délais, il a été retenu que la contribution de la Ville consisterait, dans un premier temps, à indiquer pour chaque site : le document d'urbanisme applicable sur chaque site (PLU avec un lien sur Paris.fr, PSMV du Marais et du 7^e arrondissement avec modalités de consultation à définir avec la Préfecture de Paris), les projets d'aménagement en cours et l'occupation actuelle.

La Sous-Direction des Études et Règlements d'Urbanisme de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris a parallèlement pris contact avec les directions gestionnaires concernées directement ou indirectement par certains sites Basias. Il résulte de cette analyse quelques modifications à apporter sur plusieurs sites recensés pour une activité (peu précise) de code NAF G (GARAGE, parking et/ou réparations et/ou station-service) ainsi que pour des dates de début ou de fin d'activité.

Ensuite, cette unité signale qu'il avait été convenu de faire valider par le Secrétariat général de la ville de Paris, le processus de transmission des informations recueillies, notamment en ce qui concerne les établissements sensibles occupant actuellement un site. Actuellement en attendant un envoi officiel des données, les réaménagements des sites (chapitre 7) ont pu être pris en compte.

5. Georéférencement et contexte environnemental

5.1. GÉOREFERENCEMENT ET TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'APUR

À partir des différentes sources citées précédemment, le BRGM et le CNAM ont sélectionné les sites industriels répondant aux critères définis par le comité de pilotage. Ensuite, l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) fort de son expérience cartographique, a été chargé du géoréférencement, c'est-à-dire de la recherche de renseignements complémentaires pour obtenir les coordonnées géographiques X, Y des sites.

Après avoir vérifié la compatibilité des formats des données respectives (lexiques...), le BRGM en juin 2007 a transmis à l'APUR les fichiers Excel correspondant aux fiches de Basias, issues de la base des installations classées du STIIC (juin 2005) et des fichiers du CNAM/CDHTE.

L'APUR a rendu au BRGM en décembre 2007 les résultats de ses différentes recherches. Malgré une longue période historique (1818 à 2005) propice à divers changements, environ cinq cent sites seulement ont nécessité des investigations poussées pour trouver le libellé actuel d'adresses obsolètes ou pour relocaliser des établissements sur des plans anciens. Finalement, 6 700 sites ont pu être géoréférencés (**figure 1**). Des doublons sont apparus et ont été compilés entre eux, avec suppression de quelques fiches. Par ailleurs, il reste à se mettre d'accord pour 36 sites et à rechercher les coordonnées de 136 nouveaux sites inscrits tardivement.

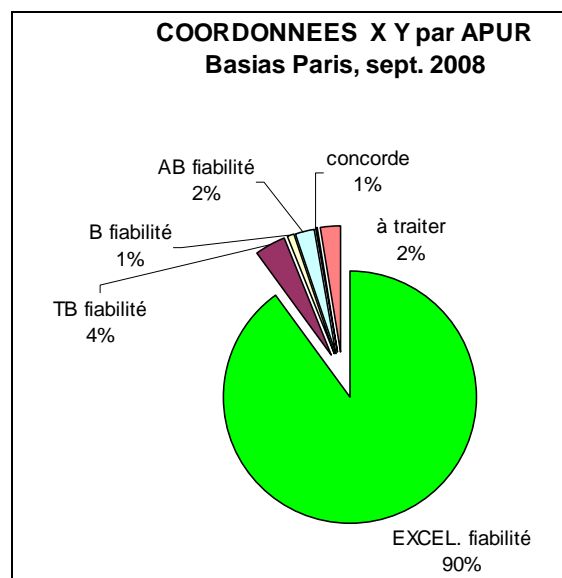


Figure 1 - Coordonnées géographiques obtenues par l'APUR.

Dans Basias, les informations apportées par l'APUR sont signalées dans les champs de rubriques indexées ou de commentaires appropriés : Géoréférencement APUR, 2007.

5.1.1. Information technique et niveaux de précision

À titre de commentaire technique intéressant les spécialistes des systèmes d'information géographique, les coordonnées géographiques correspondant aux adresses affichées des sites de Paris se trouvent comme pour tous les autres départements d'Île-de-France dans la table LOCALISATION (champs « X, Y, Lambert », automatiquement reversés vers les champs « X ou Y-Lambert 2 étendu » de la même table).

On peut signaler qu'actuellement de nouveaux champs, rajoutés après le démarrage des inventaires, permettent de choisir l'un et/ou l'autre type de localisation (adresse et/ou centroïde du polygone occupé par un site).

Par ailleurs, pour tenir compte du coefficient de fiabilité donné par l'APUR, coefficient qui n'existe pas exactement dans Basias, le champ de PRECISION a été utilisé de façon détournée, en quelque sorte, en se servant des différents niveaux de classement échelonné entre *Mètre* et *Kilomètre*, *Commune*.

Ainsi par exemple, une excellente fiabilité, signalée dans Basias par Précision : *Mètre*, concerne la majeure partie des sites de la base Paris, c'est-à-dire 6 176 sites.

Ensuite, la précision est notée selon les résultats de recherche sur les anciens plans ; par ailleurs, à défaut de numérotation, le milieu de la voie a été retenu pour 154 sites (Précision : *Kilomètre*).

Enfin, compte tenu des arguments des historiens et des géographes, les quelques trente six sites qui n'ont pas encore été totalement approuvés, ont été codés d'une façon arbitraire avec « Commune » afin de les distinguer facilement. De nouveaux sites (2 %), non traités, restent à géoréférencer.

5.1.2. Les coordonnées X et Y des imprimeurs inventoriés dans EGP

En attendant d'autres mises à jour et un consensus pour éviter de supprimer systématiquement tous les imprimeurs connus grâce aux cartes EGP, le géoréférencement de ces 1 420 imprimeurs a été importé (X, Y et niveau de précision), mais sans entrer dans le détail et sans faire de compilations comme pour les autres sites (pas de modifications des divers champs de l'adresse, pas de synthèse entre les autres adresses connues pour un même site et les champs de commentaires).

Les comparaisons cartographiques, grâce aux coordonnées X, Y de ces sites conservés tels quels permettront ainsi des recoupements.

5.2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Situé au centre de la région d'Île-de-France (figure 2), le département de Paris, le plus petit et le plus peuplé de France, résulte de longues évolutions administratives.

En 1860, plusieurs communes sont annexées à Paris, préfecture du département de la Seine. Les nouveaux départements de la région, devenue ensuite l'Île-de-France, ont été créés par la loi du 10 juillet 1964 avec le Val de Marne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, l'Essonne, les Yvelines, le Val d'Oise, la Seine-et-Marne et Paris.

Actuellement, avec 2 166 000 habitants occupant une superficie de 105 km², le département de Paris présente une forte densité (20 628 hab./km²).

L'évolution de la ville est brièvement évoquée dans ce texte, tiré de *Pourquoi Paris ?*
 « ... Ainsi, le modeste site choisi par les Parisii dans l'île de la Cité et sur les rives de la Seine il y a plus de deux mille ans, s'est-il révélé capable d'être le berceau d'une grande ville dont le cœur, irrigué par le fleuve, était protégé par un amphithéâtre de hauteurs boisées. La prémonition des premiers occupants a été de s'établir en un lieu susceptible d'extension et d'adaptation aux divers stades de peuplement et de civilisation qui se sont succédés, lieu favorable à la construction et à l'industrie par la variété de ses roches, à l'agriculture par la richesse de ses terres, aux communications par la convergence du réseau hydrographique, à la défense par son auréole de collines. »

Les altitudes varient entre 28 et 130 mètres, au sommet de la colline de Montmartre.

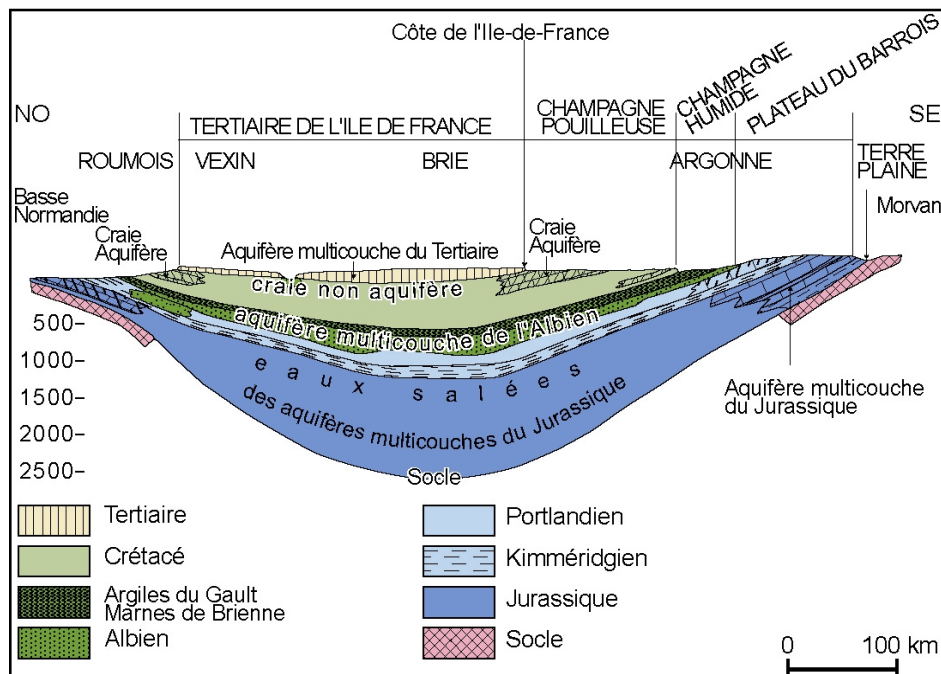


Figure 2 - Terrains aquifères et socle du Bassin parisien.
 In : *Aquifères et eaux souterraines de France.*

5.3. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

Au sein du Bassin parisien et au-dessus du socle, Paris est installé sur différents terrains sédimentaires affleurant dont les plus anciens datés du Secondaire (craie du Crétacé supérieur, il y a environ 54 millions d'années) sont surmontés par les roches du Tertiaire, recouvertes par les dépôts plus récents du Quaternaire (Actuel).

La géologie régionale a été cartographiée à diverses époques sur plusieurs cartes géologiques avec des échelles variées. Cependant, une synthèse des connaissances, réalisée en 2004, permet d'obtenir une carte géologique, numérique, homogène et harmonisée sur toute la région Île-de-France, à 1/50 000. Ces données ont été codées pour correspondre au lexique de Basias.

Tous ces terrains (calcaires, sables, grès, gypse...) constituent schématiquement un ensemble de roches plutôt perméables et poreuses qui contiennent des aquifères, séparés par des niveaux moins perméables (marnes, limons, argiles).

La nature et la succession de ces roches sont détaillées **figure 3** dans la coupe de Montmartre à Pierrefitte (93) extraite de la carte géologique de Paris 1/50 000.

Du plus ancien au plus récent, sur une profondeur d'environ 200 mètres, se succèdent la craie du Crétacé, les formations de l'Éocène (e), celles de l'Oligocène (g), puis les formations superficielles des alluvions. Les différentes formations du Tertiaire, Éocène (e) et Oligocène (g), sont ainsi superposées au-dessus de la craie crétacée C du Secondaire :

g2b	Sables de Fontainebleau, au sommet de la butte de Montmartre,
g1b	Calcaire de Brie,
g1a	Marnes vertes et glaises,
e7b	Marnes supragypseuses,
e7aC	Masses et marnes du gypse,
e6e	Sables de Monceau et marnes,
e6d	Calcaire de Saint-Ouen,
e6	Sables de Beauchamp,
e5	Marnes et caillasses, calcaire grossier du Lutétien,
e3	Sables, argiles et lignites du Soissonnais, Sparnacien,
C	Craie blanche à silex du Campanien, Crétacé.

Évidemment, le contexte géologique et hydrogéologique est sensible non seulement aux phénomènes naturels, mais aussi aux nombreuses actions anthropiques dans cet environnement très urbanisé.

Des effondrements de terrains sont dus tantôt à la formation de fontis dans des formations de gypse (dissolution), tantôt à la rupture de piliers de soutènement dans d'anciennes carrières non remblayées. Outre ces cavités, le sous-sol de Paris abrite de nombreux ouvrages volumineux (réseaux de transports, fondations profondes, parkings ou constructions souterraines...) qui peuvent modifier les caractéristiques du milieu rocheux, par exemple pour la circulation des fluides en jouant des rôles parfois contradictoires (drains ou barrières).

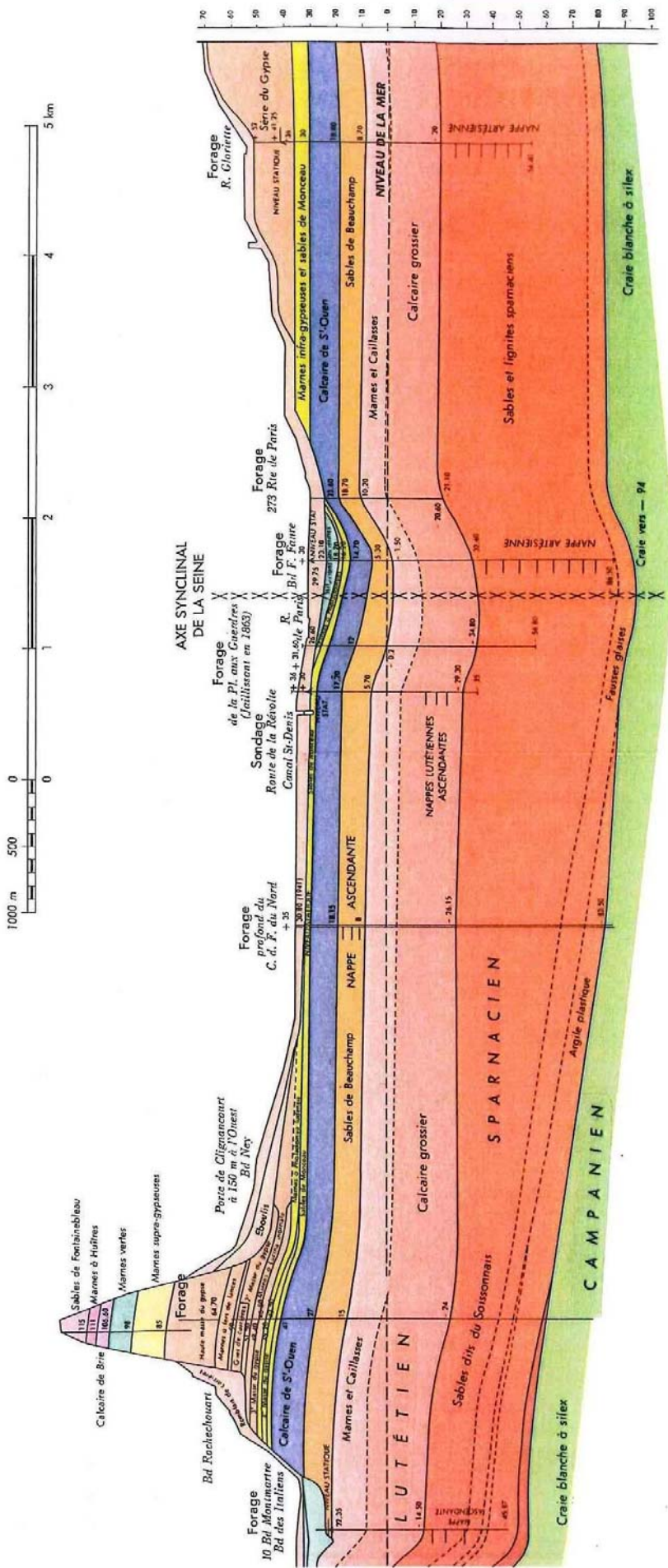


Figure 3 – Coupe de Montmartre à Pierrefitte, extraite de la carte géologique Paris 1/50 000.

En surface, la roche-mère est recouverte par endroits des alluvions de la Seine ou bien d'épais remblais, composés de matériaux de carrières et de démolition, utilisés pour la surélévation ou le comblement.

Parmi les cours d'eau secondaires amenant à la Seine les eaux de ruissellement, seule la Bièvre (rivière des castors) avait une certaine importance. La Bièvre coulait encore à ciel ouvert vers 1900 dans le quartier des Gobelins où elle alimentait des tanneries.

Dans la **figure 4**, la coupe d'Orléans à Compiègne, en passant par les vallées de la Seine (Melun) et de la Marne, fait ressortir les grands ensembles géologiques ainsi que la position des nappes aquifères du Bassin parisien qui dépassent largement les limites administratives de la région Île-de-France.

La nappe de la craie et les nappes multicouches du Tertiaire - nappe de l'Éocène inférieure (sables du Sparnacien et de Cuise, calcaire grossier), nappe de l'Éocène supérieur (calcaires de Champigny), nappe de l'Oligocène (calcaire de Brie, sables de Fontainebleau, calcaire de Beauce) - sont présentées schématiquement.

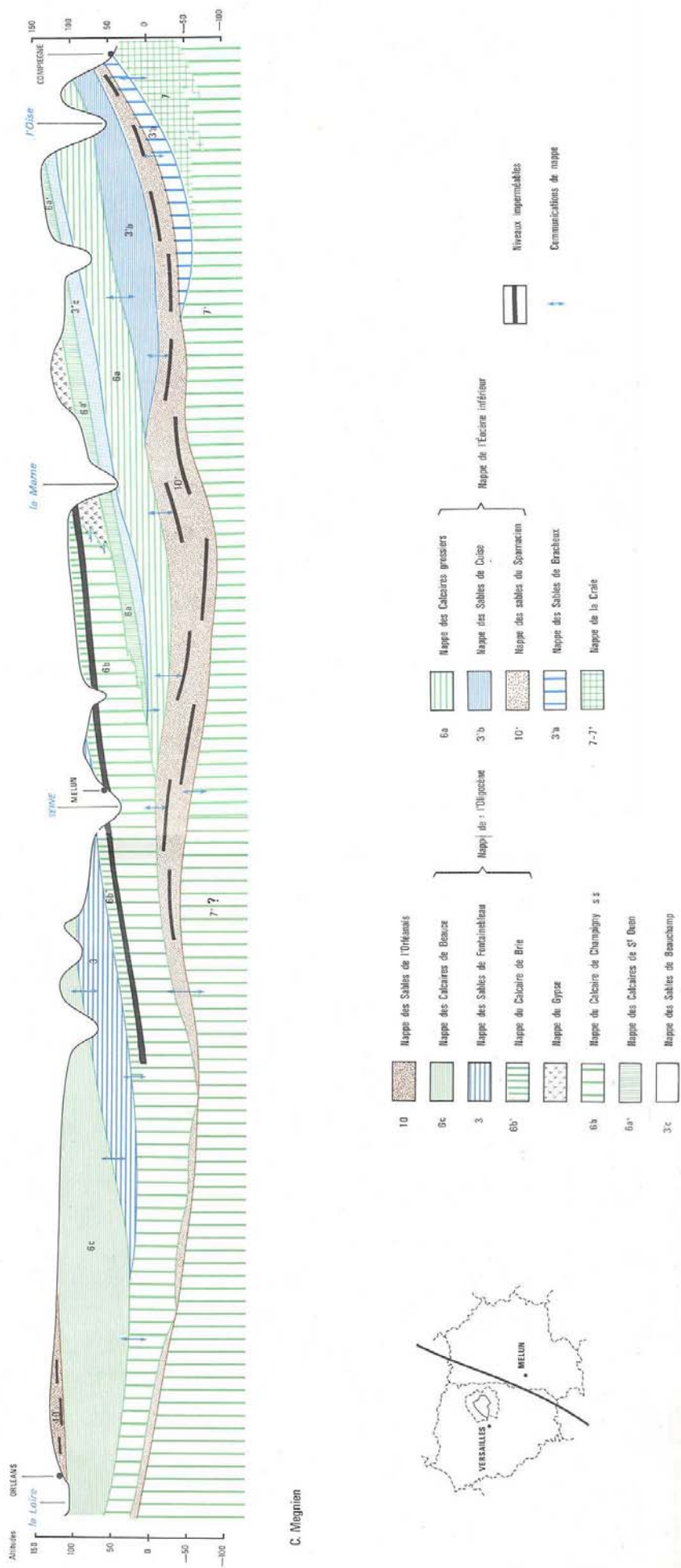
Dans la réalité, les particularités topographiques et/ou géologiques déterminent des zones où s'individualisent des systèmes aquifères locaux qui ont été répertoriés dans Basias.

Selon un article « *L'alimentation en eau de Paris* », in AGBP 2005, Paris utilise en moyenne chaque jour 650 000 m³ d'eau potable et 200 000 m³ d'eau non potable.

Autrefois, les habitants consommaient l'eau de la Seine et des puits. Ensuite, de grands aqueducs et de nombreux forages ont permis d'obtenir une eau abondante pour différents usages (consommation, industrie, refroidissement...).

Actuellement, la production est assurée par Eau de Paris (ex. SAGEP) pour moitié à partir de captages d'eaux de rivières traitées dans les usines d'Orly, d'Ivry, de Joinville-sur-Marne... et pour l'autre moitié à partir de captages d'eaux souterraines situés dans un rayon de 150 kilomètres.

Pour information, Eau de Paris a réalisé ou réhabilité des forages dans Paris dont certains de grande profondeur (environ 600 m) atteignent la nappe des sables de l'Albien. Cependant, leur production est dérisoire par rapport à la consommation normale des parisiens. Par ailleurs, Paris a la particularité de disposer d'un double réseau (eau non potable complètement séparé).



C. Megnien

Figure 4 - Coupe hydrogéologique dans le Bassin parisien, d'Orléans à Compiègne. Extrait de l'Atlas des eaux souterraines de la France.

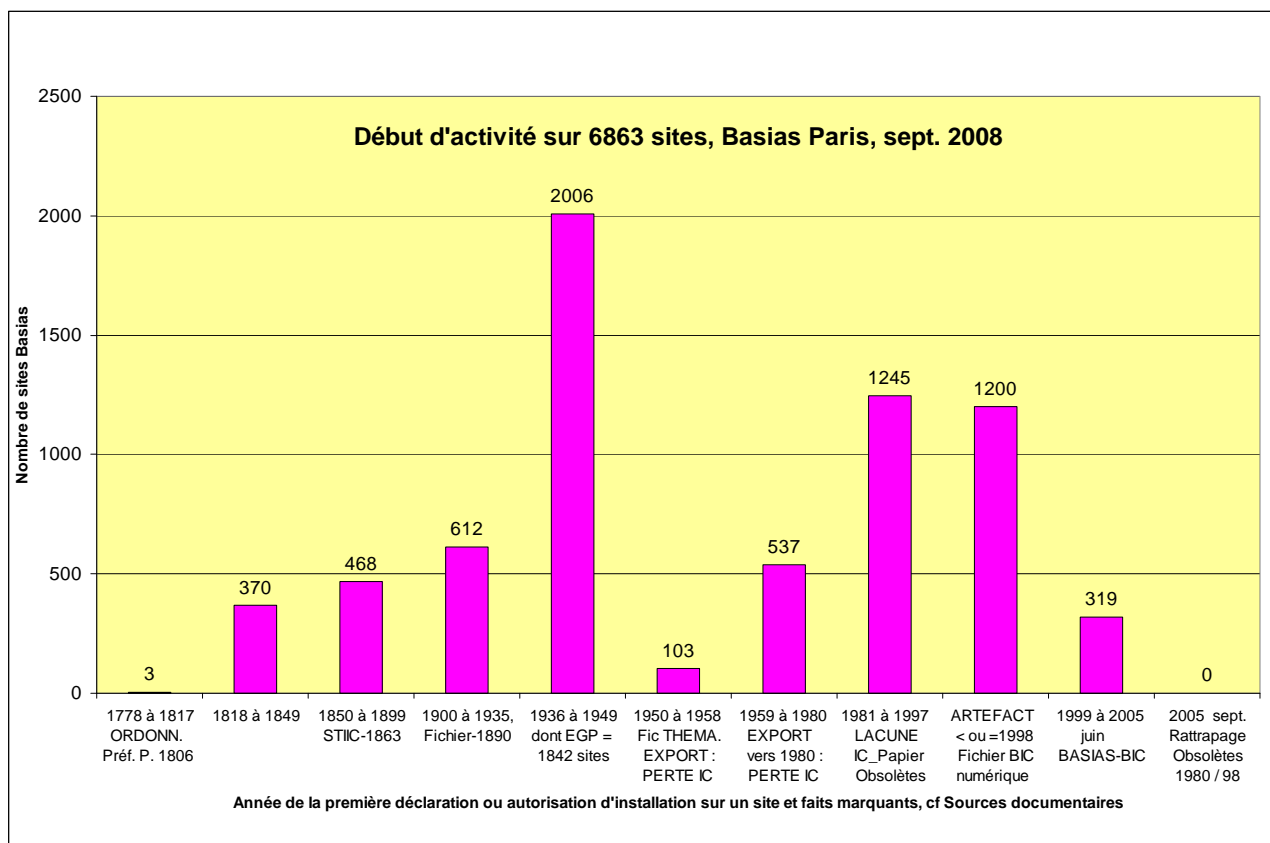


Figure 5 - Histogramme des dates du début d'activité globale des 6 863 sites Basias.

6. Activités industrielles recensées dans le département de Paris

Les principaux résultats concernent la période de l'inventaire et ses limites, les groupes d'activité SEI, les activités industrielles..., en tenant compte des spécificités des sources documentaires consultées et de l'utilisation d'un artifice de datation.

6.1. PÉRIODE COUVERTE ENTRE 1818-2005, AVEC UNE LACUNE

L'affichage dans la **Figure 5** des dates de la mise en service de la première installation connue, retenue dans Basias, permet de visualiser la répartition des sites dans le temps, essentiellement entre 1818 et 2005. De plus, explicités dans les pages précédentes (cf. chapitre 4), quelques faits importants y sont également brièvement indiqués selon leur chronologie.

Une première lacune d'information concerne les installations ayant démarré et cessé leur activité entre 1950 et 1980 puisque les dossiers déménagés vers 1980 n'ont pas été retrouvés.

Une seconde lacune qui intéresse les sites ayant été ouverts et fermés entre 1980-1998, comprend les dossiers des installations, dites obsolètes, connues pour être en cessation d'activité lors de l'informatisation au STIIC. La totalité des dossiers papier de ces mises en services/fermetures (1980-1998), non recensés dans Basias, seraient disponibles actuellement à la Préfecture, avec les documents datés des autorisations ou déclarations. Cette lacune de Basias pourra donc être comblée ultérieurement.

Ainsi, Basias 2008 contient 6 863 sites industriels, comprenant 10 439 installations recensées essentiellement entre 1818 et juin 2005, avec une lacune des installations mises en service ET fermées entre 1950 et 1998.

6.1.1. Installations non datées : 01/01/1111 ou 11/11/1998

Deux ou plusieurs installations (demandes administratives successives ou doublons ?) de type identique, non datées sur un même site ont été regroupées en une seule activité datée par défaut ou par convention, comme par exemple, 01/01/1111 ou encore 11/11/1998.

6.1.2. Date du 11/11/1998 : date remarquable de constat d'activité

Dans le fichier numérique du STIIC, lorsqu'une installation, non datée, a été conservée, elle est considérée comme étant en activité au moment de l'informatisation en novembre 1998.

Ainsi, la date de début d'activité de l'installation est inscrite dans Basias, par convention : **11/11/1998**, de préférence à 01/01/1111, en le signalant dans la rubrique « AUTRE INFORMATION » de chaque activité (*Date approchée*).

Dans ce site, s'il n'existe aucune autre installation antérieure et datée, la date de début d'activité globale du site est également notée **11/11/1998**, ce qui permet de distinguer les sites « contemporains ».

6.1.3. Peut-on réduire l'intervalle de la lacune partielle de 1950-1998 ?

Pour envisager de réduire l'intervalle de la lacune 1950-1998 à 1958-1998, par exemple, il faudrait pouvoir vérifier si les établissements connus dans Basias pour avoir été ouverts entre 1950 et 1958 (**figure 5**) correspondent bien à la totalité des autorisations ou des déclarations effectivement réalisées. Ces résultats dépendent non seulement du mode des recherches effectuées jusqu'en 1958 (consultation du Bottin de 1958...), mais aussi des sources documentaires effectivement disponibles.

Le faible nombre de nouveaux sites ouverts et connus entre 1950 et 1958 dans Basias confirme qu'il existe d'autres installations non encore recensées. En effet, un quart est issu des recherches du CNAM et les trois quarts proviennent du dépouillement des dossiers papier des installations d'ordre général (OG) et du fichier numérique du BIC.

Finalement, en tenant compte d'une consultation et d'une saisie dans Basias des dossiers des cessations (1980-1998) archivés à la Préfecture, **il resterait la lacune d'information des installations mises en service et fermées entre 1950 et 1980, période importante dans la vie industrielle de Paris.**

6.2. GROUPES D'ACTIVITÉ SEI

Les corrélations entre les activités industrielles ou activités de service et les groupes d'activités définis par le Service Environnement Industriel (SEI) ont été schématiquement présentées dans le tableau 1.

Dans un inventaire historique évoluant sur plusieurs dizaines d'années, ce nouveau regroupement permet de s'affranchir non seulement du poids d'une étiquette variable (une même activité, soumise tantôt à autorisation ou à déclaration), mais aussi des différentes distributions de classes réglementaires proposées dans les diverses nomenclatures depuis deux siècles. En effet, des activités que l'on croyait autrefois inoffensives, s'avèrent avec de nouvelles connaissances scientifiques, être dangereuses et inversement.

Dans le département de Paris, sur 6 863 sites recensés, 6 439 sites ont des activités appartenant au groupe SEI 2 ou 1, les activités de 424 autres sites qui ont eu un libellé d'activité trop large, ne peuvent être rattachées actuellement à un groupe défini du SEI.

C'est le cas, par exemple de *GARAGE* qui se conjugue non seulement en groupe SEI 3, non retenu avec *Parc automobile* ou *Vente d'automobiles*, mais aussi en groupe SEI 2 ou 1 avec *Garage réparations* ou *Station service*.

Globalement dans la **figure 6**, les deux tiers des 10 439 installations ou activités appartiennent au groupe SEI 1. Les 11 % non encore définis restent à répartir entre les trois groupes.

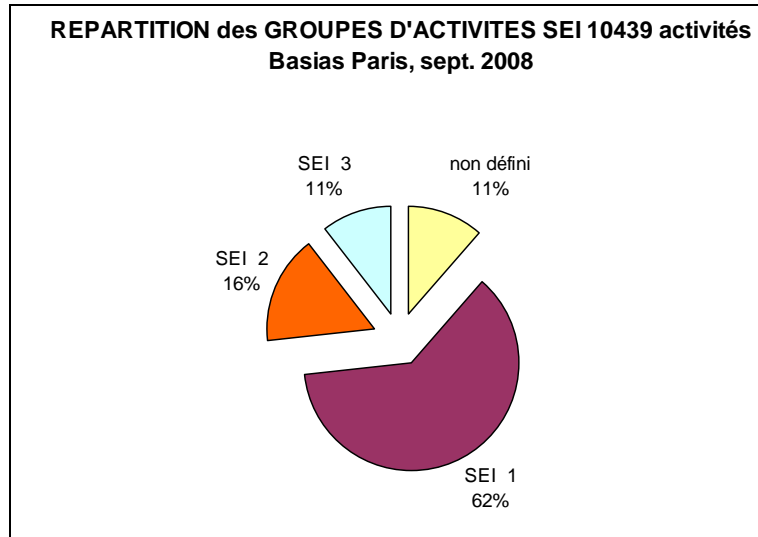


Figure 6 - Répartition des sites Basias dans les trois groupes d'activités définies par le SEI.

6.3. RÉPARTITION DES SITES INDUSTRIELS PAR ARRONDISSEMENT

Les sites industriels, en activité ou non, répertoriés dans Basias, malgré les lacunes d'information, apparaissent dans les vingt arrondissements de Paris (figure 7).

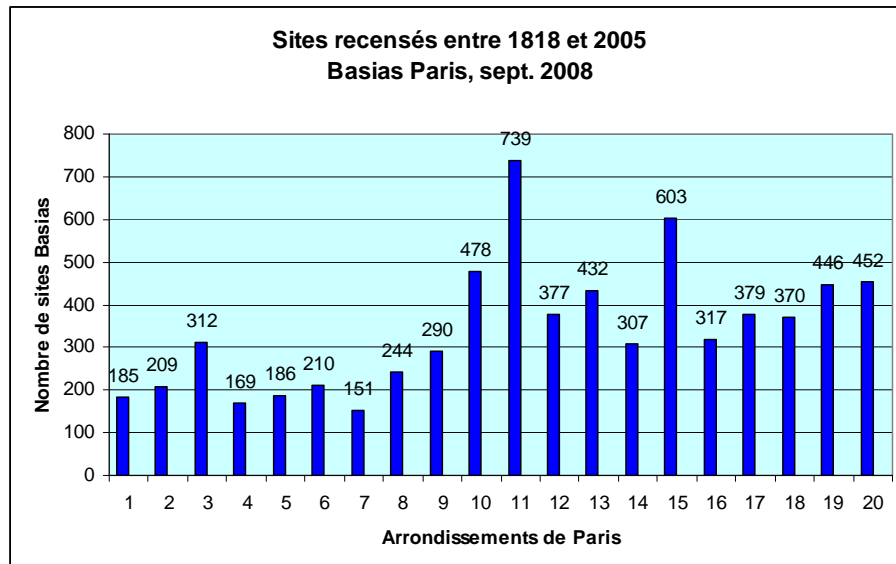


Figure 7 - Répartition des sites Basias dans les arrondissements de Paris.

6.4. ÉTAT D'ACTIVITÉ DES SITES BASIAS

Sur un total de 6863 fiches, les sites industriels, souvent réhabilités, peuvent être considérés comme fermés pour 68 %, en attendant d'autres précisions.

Ainsi, Basias affiche 51 % de sites anciens en cessation à confirmer (aucune indication dans Basias), 10 % d'activité terminée vérifiée. Les derniers 7 % de sites (contemporains) non retrouvés dans les Pages jaunes ou Google ont été codés Ne sait pas.

Les données BIC de la préfecture qui reprennent à partir de 1998 les installations encore en activité à Paris ainsi que les nouvelles déclarations ou autorisations, ont au fur et à mesure tenu compte des cessations d'activité industrielles, connues jusqu'au 30 juin 2005.

De plus, une recherche (Pages jaunes, Google) a été faite sur les établissements redevables (AESN) répertoriés dans les années 1990 ainsi que sur une grande partie des installations du BIC afin de vérifier leur état d'activité.

Finalement en septembre 2008, compte tenu des informations datées 2005 (fichier moderne des installations), les sites en activité pourraient concerner un tiers des sites Basias (figure 8).

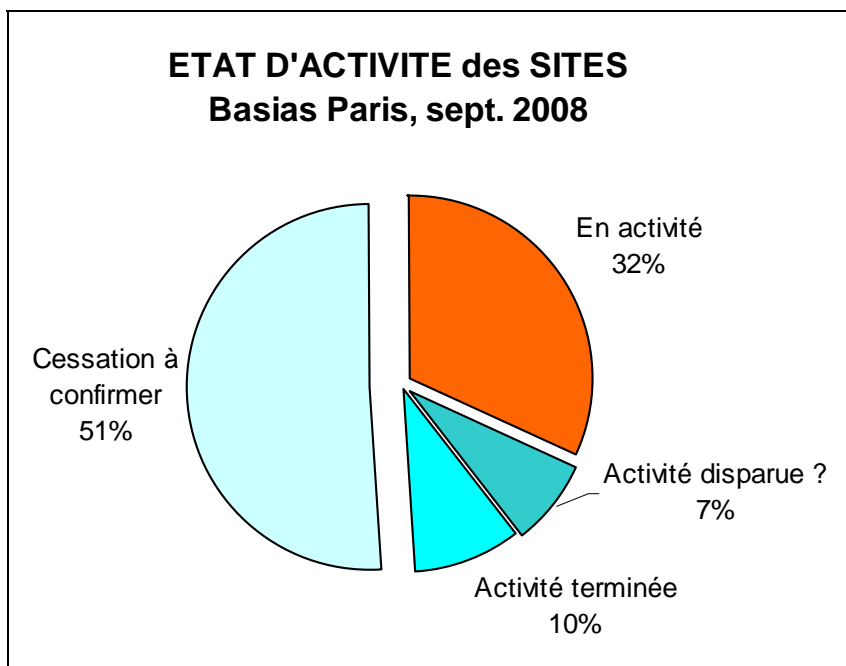


Figure 8 - État d'activité des 6 863 sites de Paris.

Cependant, l'état d'activité pourra probablement être précisé grâce aux données obtenues au cours de la consultation de la mairie.

6.5. RÉPARTITION THÉMATIQUE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Par définition, chaque site contient au moins une installation (ou activité). Dans le département de Paris, les 6 863 sites recensés en septembre 2008 comprennent 10 439 activités exercées entre 1818 et juin 2005.

Pour recenser toutes les activités industrielles répondant aux critères du cadrage, les sélections ont été larges au départ, puis réajustées au fur et à mesure.

En effet, selon les sources documentaires utilisées, le libellé original ou le codage d'une activité peut parfois être équivoque ; ensuite, la réalité risque d'être déformée lors du codage nécessaire pour la saisie dans Basias.

Dans d'autres cas, des installations ou activités ont pu avoir été plus ou moins bien regroupées comme par exemple dans les listes thématiques des cartes des Éditions Géographiques Professionnelles. Ainsi, les « *Exploitations frigorifiques et ateliers de construction de machines et meubles frigorifiques*, EGP n°39, 1945 » concernent non seulement les fabriques de blocs de glace qui ne doivent pas être notées dans Basias, mais aussi les ateliers de construction, à retenir.

La majeure partie des installations (10 180 sur 10 439) sont schématiquement regroupées dans la **figure 9**. Les 1 695 imprimeurs (et la fabrication d'encre...), dont 1 420 connus par les cartes EGP essentiellement dans les années 1940, semblent dominer sous réserve de vérifier leur légitimité à rester inscrits dans Basias.

Par contre, après regroupement, un gros volume d'installations concerne la rubrique *AUTOMOBILE* (au total 2 130) avec le code G en ajoutant les stations services, les garages réparations bien définis et les dépôts de liquides inflammables. Cependant, les 365 ateliers de recharge d'accumulateurs n'y sont pas comptés.

Les garages (réparations), les stations services ou les parcs de stationnement, ont pu avoir une activité complémentaire (débit de carburant, atelier de réparations) plus ou moins longue, pas toujours connue. Ensuite, certains de ces sites d'anciens « garages » en centre ville ayant évolué en concessionnaire automobile, avec uniquement vente de véhicules, sont considérés actuellement comme ayant terminé leur activité industrielle.

Les blanchisseries et teintureries (906) sont toujours présentes au fil du temps, mais avec des impacts différents selon leur type : laverie ou pressing moderne ?

L'industrie chimique et les ateliers de plastique ou de caoutchouc comptent 464 sites.

Les sites ne comportant que des transformateurs (PCB, pyralène....) ont été supprimés de Basias alors que les installations des 427 vieux transformateurs cités existent ou ont existé dans un lieu comportant au moins une autre installation à retenir dans Basias.

Les industries manufacturières (207) avec les ateliers du cuir et/ou tanneries (118), le textile (63) et le bois (26) apparaissent peu représentées. Les trente fabriques de verre (et de miroirs ?) n'ont pas été retenues dans cet histogramme.

Par ailleurs, certains types d'installations classées, par exemple, chaudière, refroidissement ou climatisation, qui concernent des bâtiments réhabilités ou récemment construits (habitat, bureau, parc automobile...) ne correspondent pas toujours réellement à une création industrielle. À défaut de précision dans la source documentaire, certaines de ces installations contemporaines qui risquent d'être codées d'une façon ambiguë (trop ou pas assez fort, par exemple, usine d'incinération ou chaudière, chauffage collectif ? ou encore sidérurgie ou atelier de bijouterie ?...) doivent être considérées avec prudence.

Plus de dix mille installations connues entre 1818 et 2005, appartenant à 175 familles industrielles ou d'activités de service, sont finalement réduites à 22 catégories dans la figure 9, ce qui est évidemment extrêmement schématique.

À partir de ces catégories affichées, il est possible de faire apparaître d'autres groupements présentés dans la **figure 11**. Les ateliers de travail des métaux (répartis dans plusieurs rubriques) semblent dominer avec 22 % des installations recensées (au total 2 130), puis viennent la branche automobile et ses différentes activités (réparations, tôlerie, carburant, parking) qui atteint 20 %.

Le report aux fiches de sites Basias permet d'obtenir d'autres informations et de se faire une meilleure idée de l'activité industrielle dans un lieu donné, à un moment donné. Pour mieux refléter l'activité industrielle de Paris, il est possible évidemment dans Basias de réaliser diverses sélections en fonction par exemple, des arrondissements, des groupes SEI, des dates ou du type d'activités...

Par ailleurs, les éventuelles vérifications pourront être faites d'une part pour les sites contemporains en se reportant aux dossiers d'autorisation ou de déclaration numérotés et conservés à la préfecture (références BICCA A999, D9999) et d'autre part pour les sites anciens en consultant les fiches et les bibliographies du CNAM-CDTHE.

Enfin, notés *Artefact*, *activité inconnue* dans la figure, les sites (codés *A*, *Agriculture* dans Basias, faute de précision) pourraient probablement être complétés grâce au fichier thématique manuel du STIIC couvrant les années 1950 à 1998.

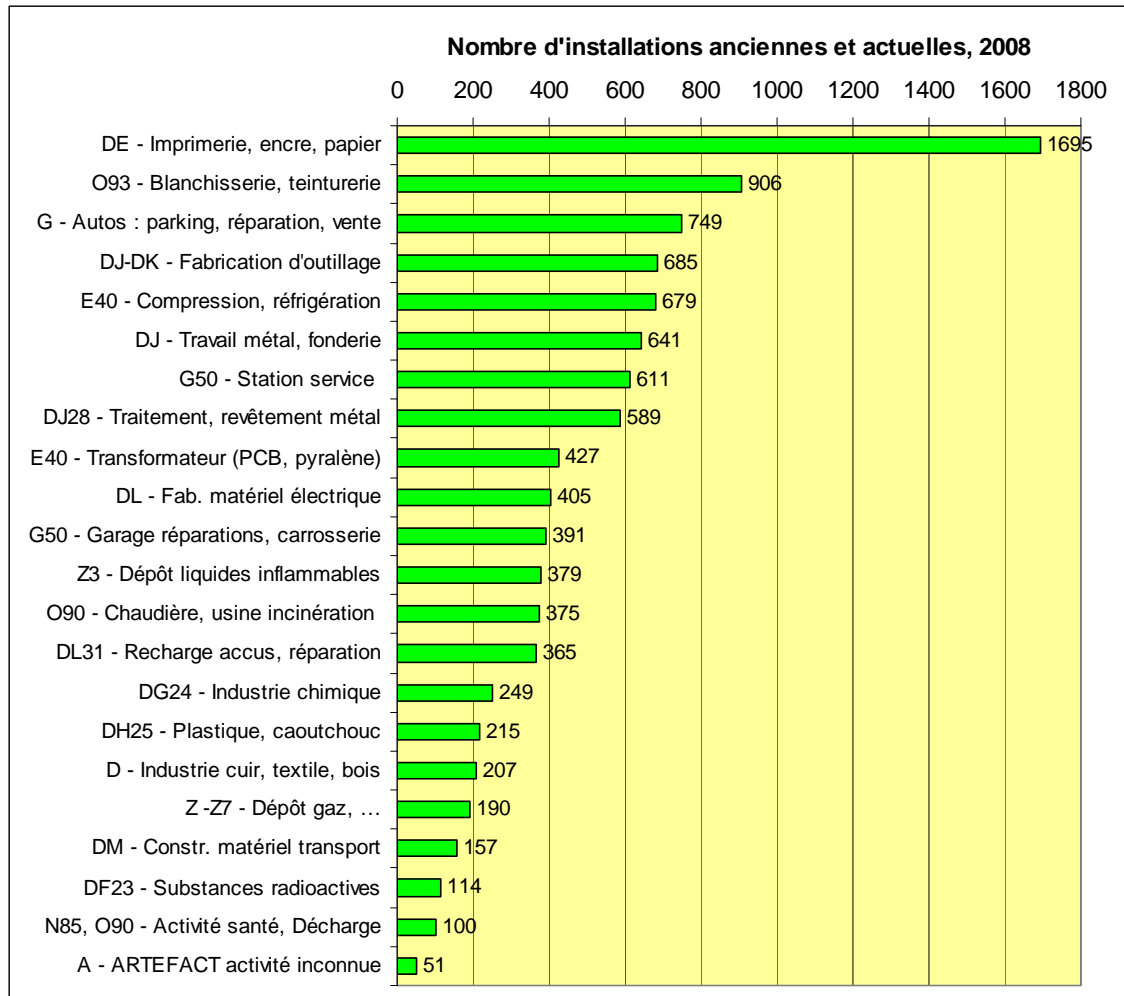


Figure 9 - Histogramme des principales installations recensées dans Basias Paris.

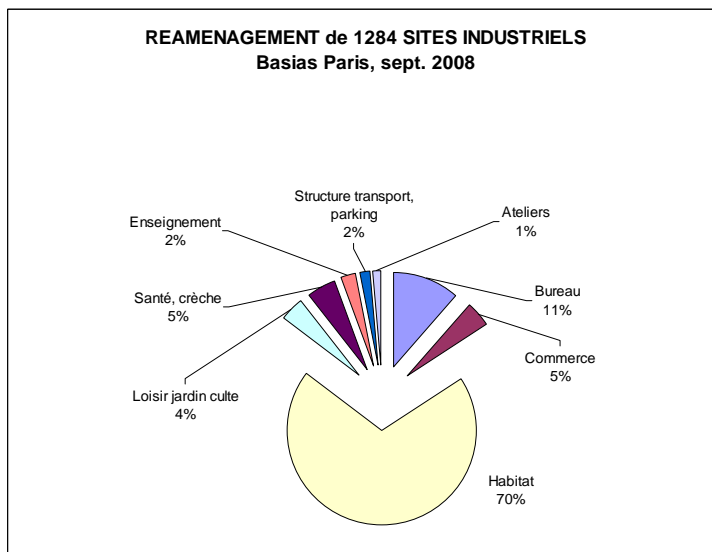


Figure 10 - Réaménagements connus sur 1 284 sites industriels de Paris, doc. intermédiaire.

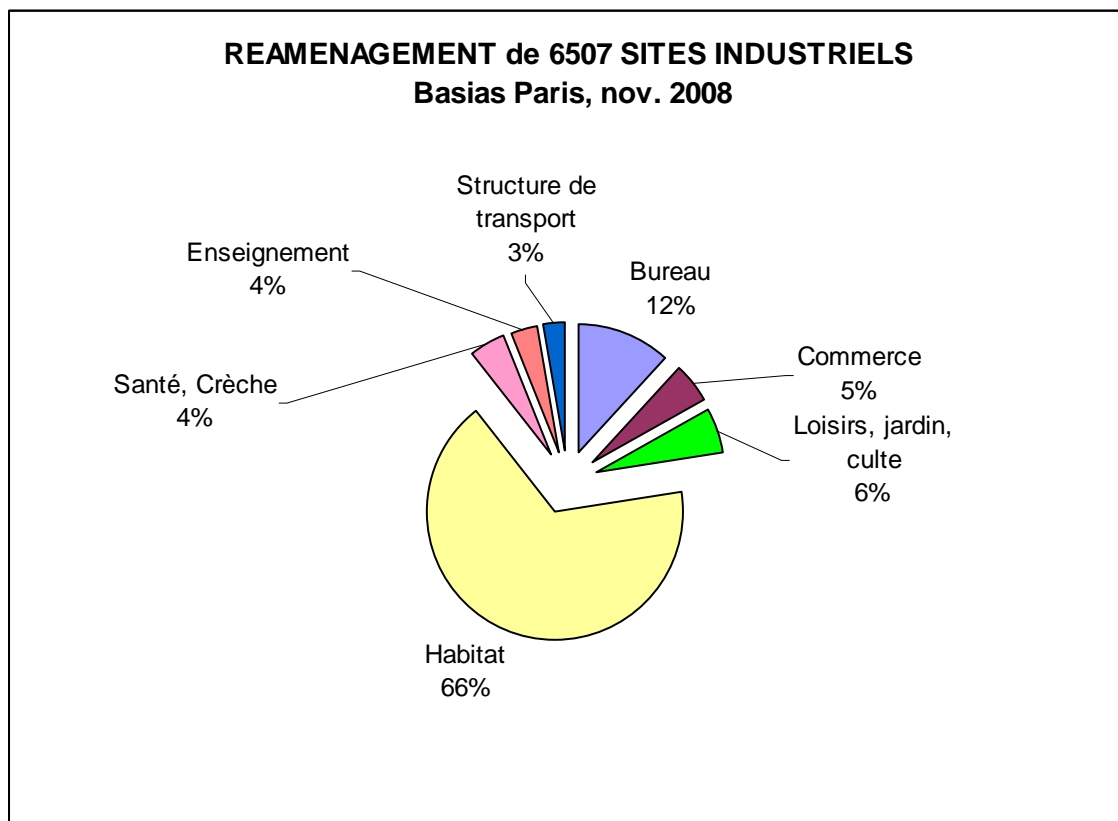


Figure 11 - Types de réaménagement connus globalement sur 6 507 sites Basias de Paris (consultation Mairie de Paris 2008, MAS de l'APUR).

7. Réaménagement des sites recensés dans le département de Paris

7.1. RÉAMÉNAGEMENT CONNU DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS

Parmi les 6 863 sites industriels recensés en 2008 dans Basias, la majorité serait en activité terminée (figure 8). Les principaux types de réaménagements et leur répartition, connus sur 1 284 anciens sites (figure 10) sont confirmés par les résultats de la consultation de la mairie et concernent actuellement 6 507 sites.

En conséquence, les réaménagements, correspondant à 95 % des sites inventoriés dans Basias, ont été obtenus à partir des données du fichier des « Modalités d'Affectation du Sol » ou MAS de l'APUR ainsi que des différentes informations collectées par la mairie centrale dans les Directions de la ville de Paris, **figure 11**.

Dans ce milieu déjà très urbanisé, le pourcentage de sites réinvestis en logement atteint 66 % *Habitats* (généralement collectifs) ; en bureaux 12 % et en commerces 5 %, ce qui correspond à plus des huit dixièmes des réaménagements connus. Ensuite, viennent d'autres services ou structures nécessaires à la population : les espaces de loisirs, de culte et les jardins (6 %), les centres de soins et les crèches (4 %), les centres d'enseignement (4 %), les structures de transport, voies et parkings (3 %).

À Paris, les types de réaménagement sont souvent multiples et peuvent se superposer maintes fois. Cependant, la structure de la base Basias ne permet d'indexer qu'un réaménagement (choisi comme étant le plus sensible ou le principal). La seule information, prise en compte dans le graphique en figure 11, ne reflète donc que partiellement la réalité. En effet, dans le sous-sol, il existe plusieurs niveaux souterrains, en commençant par les caves des particuliers, les anciennes carrières, les parkings, les rivières canalisées, les égouts, les réseaux de circulation de plus en plus profonds et diversifiés.

Ensuite, les immeubles, ancrés en profondeur, étendus en surface et étirés en hauteur avec de nombreux étages, offrent différents types de réaménagement : parking, habitat, bureau, commerce, centre de soins... Quant au niveau du sol, il est même difficile de garder les pieds sur terre (substratum, remblais ou pavement ?) car tantôt les chaussées s'enfoncent, tantôt elles prennent des voies sub-aériennes.

De plus dans le lexique, les différents termes ont des valeurs inégales. Le terme « *Commerce* » peut concerner autant une petite boutique qu'un hypermarché ou encore le terme « *Habitat* » peut s'appliquer à une maison individuelle ou des immeubles collectifs. Cependant, des précisions peuvent être apportées par d'autres champs indexés ou non, comme par exemple le champ « *Surface* » ou bien le champ « *Commentaires/Utilisation* ».

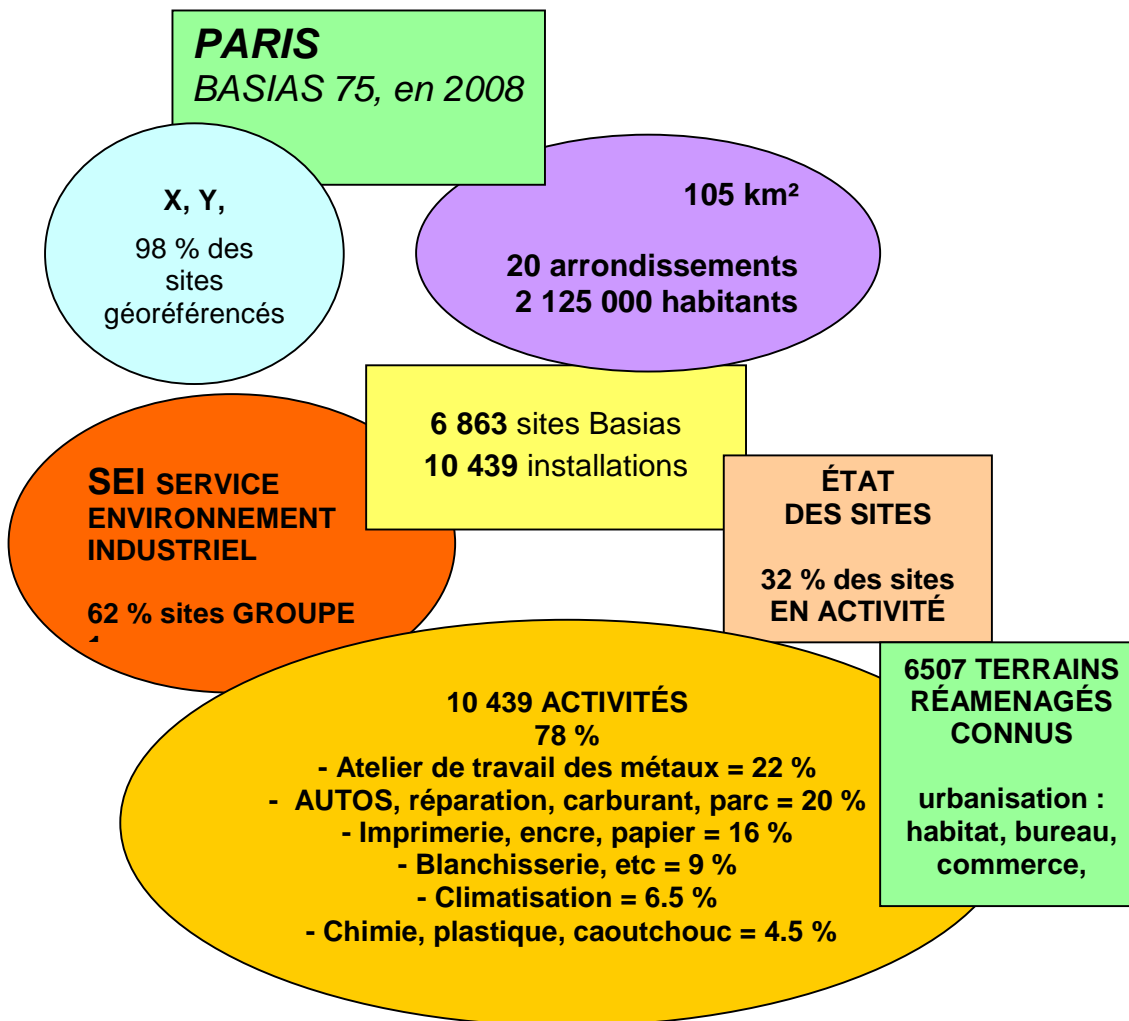


Figure 12 - Principaux chiffres de l'inventaire de sites industriels de Paris, novembre 2008.

8. Conclusion

L'inventaire historique des sites industriels et des activités de service du département de Paris, réalisé par le BRGM entre 2005 et 2008, confirme l'importance du tissu industriel qui s'y est développé pendant presque deux siècles avant d'être progressivement repoussé à la périphérie et dans les départements voisins. La décentralisation industrielle dans la seconde moitié du XX^e siècle ainsi que la pression démographique et foncière ont permis de commencer la réorganisation ou la réhabilitation des anciennes parcelles pour une meilleure occupation de l'espace au sein de la capitale.

La base Basias Paris qui apporte plus de six mille huit cents fiches d'implantations d'installations classées, jusqu'à présent inédites, va pouvoir répondre enfin aux besoins des urbanistes ou des aménageurs dès sa mise à disposition publique.

Au démarrage de l'inventaire d'Île-de-France, Paris semblait être un département différent des autres, bénéficiant de structures administratives originales et innovantes. En effet, l'une des plus anciennes réglementations du droit de l'environnement appliquée remonte au début du XIX^e siècle. Tout commence avec l'ordonnance du Préfet de Police, datée du 12 février 1806, qui interdit d'établir à Paris, sans son autorisation, « *tout atelier, manufacture ou laboratoire pouvant compromettre la salubrité ou occasionner des incendies* ».

Selon les conventions signées, l'inventaire, essentiellement basé sur l'utilisation des fiches de synthèse du CNAM et des données numériques de la Préfecture concernant les installations classées, a été revu à la hausse en 2007 avec une prévision de 5400 sites. Chacun des deux fichiers est apparu bien individualisé pour des périodes distinctes en faisant, malgré de nombreux sites supplémentaires, ressortir des absences d'information. **Enfin, Basias offre schématiquement les données suivantes :**

- période ancienne 1818 à 1958, données recherchées par le CNAM/CDHTE ;
- lacune entre 1950 et 1980 d'installations en cessation d'activité : archives perdues ;
- période contemporaine, 1980 à juin 2005, données numériques de la Préfecture ;
- lacune entre 1980 et 1998 d'installations obsolètes (cessation...), mais archives disponibles actuellement à la Préfecture ;
- mise à jour en 2008 des sites Basias, essentiellement le réaménagement, suite à la consultation de la mairie de Paris.

Dans Basias 2008, la lacune d'information repérée concerne donc bien 50 années comprenant des installations mises en service et fermées entre 1950 et 1998, puisque l'intervalle 1950-1958 ne semblerait pas exhaustif.

Par ailleurs, on peut faire remarquer que le travail de compilation des diverses données s'est avéré être plus compliqué que prévu au départ, car les données

disponibles (et les lacunes) n'étaient pas toutes connues. De plus, il n'existe pas vraiment de recette simple pour transférer automatiquement toutes les données d'un fichier papier ou numérique dans une autre base. De nombreuses informations précieuses peuvent être éparpillées dans des commentaires ou des champs non indexés ; de plus, les codages ou libellés d'activité originaux approximatifs peuvent induire des erreurs. Les vérifications, avec des données complémentaires, ont dû être réalisées ponctuellement.

Actuellement, pour un inventaire plus exhaustif, quelques questions se posent :

- À défaut des dossiers papier perdus, le manque de données concernant les installations en cessation d'activité entre 1950 et 1980, à une époque de décentralisation, **ne pourrait-il pas être compensé par le répertoire de fiches papier utilisé entre 1950 et 1998 (fichier thématique du STIIC) s'il existe encore ?**
- À défaut d'avoir pu inscrire dans Basias les installations obsolètes entre 1980 et 1998, (période postérieure au développement industriel), **faut-il donner une priorité au dépouillement des dossiers papier, archivés quai de Gesvres ?**
- **Les dossiers d'installations déclassées, dites d'Ordre Général, n'auraient-ils pas un certain intérêt ?**
- Pourra-t-on trouver un véritable consensus à propos de certaines activités, par exemple, **les imprimeurs des années 1940, les transformateurs à pyralène ?**

Les principaux chiffres de l'inventaire sont affichés dans la figure 12. Tous les arrondissements possèdent des sites industriels, en activité ou non. Cet inventaire qui recense notamment les anciens sites industriels parfois oubliés, permet d'attirer l'attention sur des activités susceptibles de laisser des traces dans le sol. Cependant, à ce stade d'étude, rien ne préjuge d'une pollution sur les sites inscrits dans Basias.

En conclusion, dans Basias Paris, les données disponibles fin 2008 correspondent à plus de 6 800 sites en activité ou non, connus essentiellement entre 1818 et 2005, mais sans inclure cependant, ni les nombreuses installations, en activité ou non, qui ont été déclassées, ni les sites en cessation d'activité entre 1950 et 1998.

Au moment de mettre ces données à la disposition des aménageurs et du public, il faut également évoquer les autres mises à jour de 2008, réalisées par la mairie de Paris.

Ces constats pourront être présentés à une prochaine réunion du comité de pilotage des inventaires des sites industriels en Île-de-France.

9. Mise à disposition des données et liste des abréviations utilisées

9.1. MISE À DISPOSITION DES DONNÉES

Conformément à la demande du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, toutes les données brutes de l'inventaire sont à vocation publique et conservés dans la base de référence nationale Basias dont la mise en œuvre est confiée au BRGM (cf. arrêté ministériel du 10 décembre 1998 paru au Journal officiel le 16 avril 1999). La finalité de cette base est de conserver la mémoire des sites industriels qu'ils soient en activité ou non. À l'issue de l'inventaire, la livraison des données et de l'application informatique Basias, est faite aux financeurs pour une utilisation qui doit être conforme aux finalités conditionnant la déclaration de cette base auprès de la CNIL.

L'information du public sur l'existence de Basias et la consultation des résultats de l'inventaire sont réalisables par les moyens suivants précisés dans les circulaires 99-315 et 99-316 du 26 avril 1999 relatives à la diffusion des résultats d'un inventaire historique de sites industriels anciens, respectivement adressées aux préfets et aux directeurs des DRIRE par le ministère chargé de l'Environnement :

- fourniture à la préfecture d'un cédérom ;
- fourniture à chaque mairie concernée d'un code d'accès privilégié pour qu'elle puisse consulter et télécharger les données la concernant, 1 mois avant la mise en ligne des données à tout public ;
- information au Président du Conseil général ;
- information à la Chambre départementale des notaires ;
- mise sur Internet des données de l'inventaire sur le site : <http://basias.brgm.fr/> ;
- fourniture sur demande des fichiers aux organismes visés à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 10 décembre 1998 relatif à la création d'une base de données sur les sites industriels et les activités de service anciens : aux administrations, aux collectivités locales, à l'ADEME, à l'ANDRA, au BRGM, aux Agences de l'Eau, aux établissements publics fonciers, aux CCI, aux SPPPI et aux associations d'industriels ;
- diffusion large, notamment auprès des associations de protection de l'environnement des documents synthétiques lorsqu'ils sont établis.

La diffusion des données, datée, est toujours accompagnée du préambule départemental. Les résultats de l'inventaire sont donc consultables en préfecture, en mairie, au service régional du BRGM et sur Internet.

Le droit d'accès et de rectification des personnes concernées par les sites inventoriés (propriétaires et occupants en titre des sites concernés) s'exercent auprès de la

préfecture du département concerné ou du service régional du BRGM. Aucune utilisation des données à des fins de démarchage commercial n'est autorisée.

CONSULTATION	Préfecture	Mairie	Service régional BRGM	Internet, mises à jour
Rapport	X		X	http://www.brgm.fr/publication/rapportpublic.jsp
Cédérom	X	X	X	
Fiches PDF des sites, listes de données XLS à télécharger et cartes				http://basias.brgm.fr/

9.2. LISTE DES ABRÉVIATIONS

Les abréviations utilisées sont présentées dans le tableau 4.

Abréviations	Significations
ADP	Archives de Paris
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
AEP	Alimentation en Eau Potable (captage d')
AP	Arrêté préfectoral
APUR	Atelier Parisien d'Urbanisme
BASIAS	Base des Anciens Sites Industriels et Activités de Service (BRGM)
BASOL	Base de données des Sols et des sites pollués appelant une action des pouvoirs publics (MEEDDAT)
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BSS	Banque des données du Sous-Sol (BRGM)
CDHTE	Centre d'Histoire des Techniques et de l'Environnement
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDE	Direction Départementale de l'Équipement
DLI	Dépôt de Liquide Inflammable
DREIF	Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France
DRIRE IDF	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et l'Environnement de l'Ile-de-France
GPRU	Grand Projet de Renouvellement Urbain
IAURIF	Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France
IGN	Institut Géographique National
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
MAS	Modalités d'Affectation du Sol, base de données de l'Atelier Parisien d'Urbanisme
MEEDDAT	Ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
NAF modifié	Nomenclature des Activités Françaises, adaptée à BASIAS
PSMV	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur
RD	Récépissé de Déclaration
SPPPR	Secrétariat permanent pour la Prévention des Pollutions et des Risques
SEI	Service Environnement Industriel
STIIIC	Service Technique Interdépartemental d'Inspection des Installations Classées

Tableau 4 - Liste des abréviations.

10. Webographie et bibliographie

10.1. SITES INTERNET

SITES INTERNET	Adresses
ADEME	http://www.ademe.fr
Agence de l'Eau Seine-Normandie	http://www.eau-seine-normandie.fr
BASIAS	http://basias.brgm.fr
BASOL	http://basol.environnement.gouv.fr/
BRGM	http://www.brgm.fr http://www.brgm.fr/publication/rapportpublic.jsp
BRGM	http://www.brgm.fr/Sites_sols_poll/main_content.html
DIREN	http://diren-idf-eaux-souterraines.brgm.fr
DREIF	http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr/
DRIRE	http://www.drire.gouv.fr/national/environnement http://www.ile-de-France.drire.gouv.fr
DRIRE, CRCI, CCI, INSEE	http://www.industrie-iledefrance.org/index.php?page=home
Eau de Paris (SAGEP)	http://www.eaudeparis.fr/
IAURIF	http://www.iaurif.org
INERIS : Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques	http://aida.ineris.fr
Ministère de l'Écologie, de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire	http://www.ecologie.gouv.fr http://installationsclassees.ecologie.gouv.fr http://www.sites-pollues.ecologie.gouv.fr
PRODIG	http://prodig.univ-paris1.fr
Sites de cartographie	http://www.e-address.tm.fr , http://www.mappy.fr , http://www.maporama.fr http://www.ratp.fr

10.2. MÉTHODOLOGIE

Inventaire d'anciens sites industriels et d'activités de service. Guide méthodologique, version 1996 (1997) - ADEME, 163 p.

Notice de l'application informatique BASIAS v.2 sous Access 97 (2001) - Rapport BRGM/RP-51148-FR.

Suivi des inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels - Année 2000 (2001) - Rapport BRGM/RP-50557-FR.

10.3. INVENTAIRES DE SITES INDUSTRIELS

BASOL - Recensement des sites et sols pollués (1996) - Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, DPPR, SEI. Sur site Internet.

Inventaire de sites industriels dans le département des Yvelines (2001) - Rapport BRGM/RP-50424-FR.

Inventaire de sites industriels dans le département de l'Essonne (2001) - Rapport BRGM/RP-50907-FR.

Inventaire historique de sites industriels du Val-d'Oise (95) en 2004 (2004) - Rapport final BRGM/RP-53105-FR.

Inventaire historique de sites industriels du département du Val-de-Marne (94) en 2005 (2006) - Rapport BRGM/RP-54092-FR.

Inventaire des sites industriels de la Seine-Saint-Denis (93) (2004) - Rapport BRGM/RP-53104-FR.

Inventaire historique de sites industriels des Hauts-de-Seine (92) en 2006 – Rapport final (2007) – Rapport BRGM/RP-55390-FR.

Inventaire historique de sites industriels du département de Paris (75). Recherches de sources documentaires. État d'avancement au 31 décembre 2006 (2007). Rapport BRGM/RP-55178-FR.

Inventaire de sites industriels de la Seine-et-Marne (77) en 2007 (2007) - Rapport BRGM/RP-55176-FR.

Liste par arrondissement et par quartier des Établissements classés autorisés. Département de la Seine (1895 à 1915). *Volumes imprimés chaque année.*

10.4. CARTES, ATLAS ET ÉTUDES LOCALES

Aquifères et eaux souterraines de France - J.C. Roux, coordinateur – 1 200 p. 150 photos, 860 figures, BRGM Éditions, 2006. (NB : La coupe du Bassin parisien a été reproduite avec l'aimable autorisation du Comité Français d'Hydrologie et de l'Association Internationale des Hydrogéologues).

Atlas des eaux souterraines de la France (1970) - Éd. BRGM - DATAR.

Carte géologique de la France à 1/50 000. Paris (1973) - Éd. BRGM.

Carte géologique de la France à 1/250 000. Paris (1983) - Éd. BRGM.

Carte géologique Paris et sa proche banlieue à 1/25 000 (1980) - Éd. BRGM.

Carte géologique numérique harmonisée de l'Île-de-France à partir des cartes géologiques à 1/50 000 (2004) - Éd. BRGM.

Codification des systèmes aquifères du bassin Seine-Normandie, version V1 (2000) - Rapport BRGM/RP-50440-FR.

L'alimentation en eau de Paris, *in* Colloque Géologie et hydrogéologie du bassin de Paris, 16-17 novembre 2004, édité dans Bull. d'Information des Géologues du bassin de Paris, sept. 2005, vol. 42, n° 3.

Pourquoi Paris ? Une métropole dans son environnement naturel (1986). Ed. Ass. des Géologues du Bassin de Paris.

10.5. DOCUMENTS DISPONIBLES DANS LES BIBLIOTHÈQUES DU CNAM ET DU CDHTE

Bicentenaire de l'ordonnance du Préfet de police du 12 février 1806. Recueil des actes du colloque du 13 juin 2006 sur le développement durable de 1806 à 2006. Colloque organisé par le CNAM, la Préfecture de Police et la DRIRE Ile-de-France. 65 pages, (Texte d'ouverture du colloque par le Préfet de police de la ville de Paris ; questions des participants et réponses, conférences).

DAUMAS Maurice dir., Géographie industrielle de Paris et de sa proche banlieue au XIX^e siècle, 2 vol. + atlas, Paris, CDHT, 1976.

FIGUIER Louis, Les merveilles de l'industrie ou description des principales industries modernes, Paris, 1873-1876, 4 vol.

FONTANON Claudine, L'industrialisation de la région parisienne dans la première moitié du XX^e siècle. Les sources de l'histoire des établissements industriels commentaire critique et traitement cartographique, Paris : CNAM-CDHT, 1985.

HILLAIRET Jacques. Dictionnaire historique des rues de Paris. Éditions de Minuit. 1963.

TURGAN Julien, Les grandes usines de France : tableau de l'industrie française au XIX^e siècle, div. Ed., 1860-1885, 18 vol., 6 087 p. : 1 271 ill.

10.6. DOCUMENTS DISPONIBLES SUR CEDEROM CI-JOINT

Différents comptes rendus, rapports, notes... cités dans ce rapport concernant l'inventaire de Paris, sont présentés dans le cédérom joint :

- Bicentenaire de l'ordonnance du préfet, 1806. Recueil des actes du colloque du 13 juin 2006 sur le développement durable de 1806 à 2006 ;
- CNAM/CDHTE, notes sur l'inventaire de Paris ;
- BRGM, rapports de l'inventaire Basias Paris et documents.



Centre scientifique et technique
3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009
45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 34 34

Service géologique régional Île-de-France
7, rue du Théâtre
91884 - Massy - France
Tél. : 01 69 75 10 25